

II. — HISTOIRE DE DÉVELOPPER...*

par Catherine AUBERTIN, Robert CABANES
Jean-Pierre CHAUVÉAU, Philippe COUTY, Guy PONTIE
et Claude ROBINEAU**

OÙ IL EST DIT QUE LE DÉVELOPPEMENT EST UN OBJET HISTORIQUE

SOCIOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ET HISTOIRE : NEUF POINTS DE VUE ACADÉMIQUES ET UTILITAIRES

La conception du développement admise par les économistes libéraux et, de manière générale, par les praticiens, repose sur une définition « formaliste »: Le développement est conçu comme un ensemble de moyens visant à accroître le produit global par l'innovation et l'investissement, en atténuant les fluctuations et en réduisant les tensions structurelles au sein de l'économie (Perroux, 1961). Une telle définition est prisonnière de la conception « formaliste » et l'économie lui-même, comme domaine de l'action finalisée, de l'adaptation de moyens rares à des fins qui tendent à l'enrichissement des agents économiques, au « progrès », voire au bonheur des peuples. « L'histoire économique, écrit L. Stoleru, dans un ouvrage encore récent, n'est qu'un long effort vers un développement de plus en plus perfectionné des échanges et des transactions. Mais cette continuité « commerciale » masque les révolutions successives qui ont permis de passer du stade primitif de l'économie de troc agricole à l'économie industrielle moderne » (Stoleru, 1969). La sociologie du développement consiste alors à étudier les rapports entre l'« absorption », croissante mais inégale et sujette à bien des obstacles, des économies nationales dans la catégorie « développée »

* Cette partie a été élaborée dans le cadre du Séminaire interdisciplinaire des Sciences humaines de l'ORSTOM.

** Chercheurs à l'ORSTOM.

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B *9866 Ex: 1

Fonds Documentaire ORSTOM



010009866

endogène ». La référence implicite ou explicite au développement a, en quelque sorte, condensé la problématique historique sur la question de la « rupture coloniale », de la « transition » ou de « l'articulation » au capitalisme. Mais, ici encore, le débat ne fut pas inutile en remettant en cause le dualisme « traditionnel/moderne », en montrant que la « production sociale » est affaire de tous les instants et de tous les niveaux d'analyse : la « tradition » peut être création récente et la « modernité » bien plus ancienne que les « développeurs » où les ethnologues ne le pensent.

L'analyse, sur ces bases, de la confrontation entre les « sociétés » et le « développement du capitalisme » a en outre permis un autre « regard » sur le Développement, en faisant de lui-même un objet d'étude, et un objet *historique*.

Les théories marxistes ont évidemment contribué, avec d'autres qui ne se réclament pas forcément de cette filiation, à analyser le contenu idéologique du développement, pris dans sa conception formaliste dominante. Substantivistes et marxistes — auxquels il faut ajouter l'anthropologie structuraliste (Lévi-Strauss, 1963) — s'accordent à ne voir dans la notion d'« obstacle au développement » qu'une rationalisation intéressée des divergences entre la rationalité économique, supposée universelle, et les « rationalités sociales » particulières des sociétés et des cultures (Godelier, 1966). Cette démarche est utile en ce qu'elle constitue une « sociologie de la connaissance » rapportée aux théories et aux doctrines du développement. Mais elle ne fonde pas pour autant un objet d'analyse « réel », un domaine d'investigation spécifique qui caractériserait le développement comme un « fait social total », avec sa propre hiérarchie fonctionnelle.

POUR UNE SOCIOLOGIE « SUR » LE DÉVELOPPEMENT

Passer d'une définition formaliste à une définition substantiviste qui affecte au développement un contenu réel spécifique, est donc l'enjeu actuel de la sociologie du développement, ou plus exactement de la sociologie sur le développement — afin d'éviter la confusion entre une analyse normative apparemment « opératoire » mais entachée de concepts prédonnés —, et une analyse sociologique qui, selon le vieux précepte, traite les faits sociaux « comme des choses » (Durkheim, 1963) et nécessite une opération de construction formelle de son objet d'étude (Bourdieu *et al.*, 1973).

Nous avons encore à tirer bien des enseignements de l'ouvrage pourtant ancien déjà, de Bastide : *Anthropologie appliquée*. Bastide proposait

d'établir une discipline scientifique séparée théoriquement de « l'anthropologie générale » et pratiquement des techniques de « l'acculturation planifiée ». Son objet serait « la connaissance théorique, et non pratique, de l'altération des cultures et des sociétés par les ethnologues-planificateurs ou les anthropologues-praticiens ». Distincte de la « recherche opérationnelle » et de la « recherche orientée », l'anthropologie appliquée serait « la science théorique de la pratique de la manipulation sociale » : la science d'une pratique ayant un contenu réel, et non d'une pratique définie par ses objectifs normatifs. Bastide espère l'avènement d'une véritable « science de l'action manipulatrice des hommes ». Là où la sociologie du développement classique considère comme irrationnels tout obstacle ou toute résistance, une telle « science expérimentale » — donc nécessairement historique — ne peut s'en étonner car elle ne tiendra nullement pour rationnelle la raison du développement. Elle s'en tiendra à la « logique des choses » et non à la « logique des idées ». Elle aboutira peut-être à rendre compte de la « rationalité de l'irrationnel » (Bastide, 1971).

Augé (1976) formalise au mieux le problème à partir de la critique de l'attente, par les développeurs, d'une recherche « utile » au développement dans le cadre des différentes spécialités en sciences humaines. Ainsi, experts, praticiens et « décideurs » attendraient de chaque discipline les éléments de connaissance supposés cumulables entre eux qui permettraient d'appréhender le « milieu humain » comme on le fait des sols ou des climats : de manière « opérationnelle », avec indicateurs ou « clignotants » qui permettent de guider l'action. A l'anthropologue ou au sociologue de déterminer la spécificité de chaque société, ses potentialités ou, au contraire, ses « obstacles » au regard des « impératifs » du développement. Outre qu'elle répond à une conception empirique et culturaliste de l'anthropologie et de la sociologie et à une conception cumulative — sans véritable fondement épistémologique — de la pluridisciplinarité ainsi conçue, l'attente des développeurs interdit surtout, comme le dit Augé, de changer de regard. Il s'agit seulement de changer le regard, et, en fin de compte, d'échanger des regards : « La transmission à l'autre discipline a pour suite naturelle le retour à l'envoyeur »... « Une telle étude n'a aucun intérêt ni théorique, ni pratique par rapport à son objet moins proposé que supposé : elle est sans problématique et, heureusement, sans conséquence pratique possible. »

Notons que l'impasse est réhabilitée, quelles que soient les conceptions du développement, la bonne ou mauvaise conscience des développeurs. S'y retrouvent aussi bien les tenants du développement entendu comme « dynamique de la structure sociale » elle-même, épanouissement

des potentialités d'une formation sociale donnée (« communautarisme », recherche de l'institution élémentaire à la fois « authentique » et ouverte au « progrès », socialisme africain, etc.), que les tenants d'une « conception activiste » qui tend à forcer la détermination de la structure, à « révolutionner » l'organisation économique et sociale « traditionnelle ». C'est qu'en effet « le seul objet sociologique possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même, et ses modalités, l'ensemble complexe formé par les « développeurs » et les « développés » (Augé, 1972, souligné par nous).

Une telle définition « substantiviste » doit prendre en compte, à titre de première approche au moins, deux éléments essentiels : un *groupe* social et la *fonction* de ce groupe — sans préjuger de l'homogénéité du premier et du caractère équivoque de la seconde.

Le groupe social concerné par le développement associe en réalité des strates diverses, à commencer par les « développeurs » et par les collectifs « à développer ». On peut être d'accord pour penser que ce qui distingue un tel groupement, même hétérogène, de tout autre groupement social établi sur des pratiques spécifiques, c'est la présence des « développeurs ». En bonne logique, *il y a développement là où il y a des développeurs*. Jusque-là au moins, la définition substantiviste rejoint la définition normative qui ajoute, elle, qu'il ne peut y avoir que sous-développement là où il n'y a pas de développeurs et qui se pose alors la question des « obstacles socioculturels » au développement. La définition substantiviste s'en démarque en donnant un contenu sociologique et fonctionnel¹ au développement. De ce point de vue le développement est repérable comme processus d'une intervention délibérée de la part d'un pouvoir pour réformer des collectifs sociaux (zone géographique ou secteur d'activités) selon un plan organisé². Une telle fonction particularisée et un groupe social spécialisé pour y répondre sont les conditions nécessaires et suffisantes pour avoir affaire à un « phénomène de développement ».

Notons qu'une telle définition fait éclater le champ d'investigation classique du développement pour l'organiser selon d'autres axes :

1) En tant que phénomène historiquement situé, on peut se demander si, au-delà de sa manifestation contemporaine (le « développement »

1. Dans la mesure où l'étude de la « fonction » constitue un niveau d'analyse général en sociologie et ne justifie pas « le mythe de l'analyse fonctionnelle comme méthode — ou école — spéciale » (Davis, 1968).

2. On peut néanmoins s'interroger sur la différence de degré (ou de nature ?) entre l'intentionnalité du Développement affiché par un Etat ou une Administration et les justifications avancées par le Commerce, la Finance, l'Industrie, les Missions, etc., en vue de la « Civilisation » ou du « Développement ».

au sens répandu à partir des années 1950) son domaine n'est pas général à un ensemble de situations historiques. On peut en trouver peut-être confirmation dans des exemples pris dans l'histoire et dans l'actualité des sociétés « développées » elles-mêmes (voir pour la France : Leclerc, 1979); également dans le passé précolonial des sociétés « sous-développées » (voir pour l'Amérique latine : Wachtel, 1974). La situation coloniale doit être évidemment considérée sous cet aspect (vers une « anthropologie du développement ? »). Il reste, bien entendu, que les formes et les fonctions du développement pris dans ce sens sont toujours relatives à une situation historique donnée.

2) En tant que phénomène structuré, le développement, au sens substantiviste, doit être analysé globalement. La pratique sociale fondamentale, qui est à la base du développement, ne peut être uniquement recherchée du côté des collectifs « à développer » (conception « libérale » de la recherche sur les économies « en retard » ou sur les « obstacles socioculturels »); ni uniquement du côté des actions et intentions du « Centre » (conception « mondialiste » analysant les sociétés et les économies périphériques comme vouées dès l'origine à répondre à l'intervention extérieure). Son domaine le plus spécifique est le lieu même d'interaction entre développeurs et collectifs « à développer ». Autant qu'une sociologie de ces derniers, une sociologie des développeurs est nécessaire (analyse institutionnelle des agents du développement, qui doivent être spécifiés dans chaque cas; d'où l'intérêt de monographies précises d'opérations constituant la trame événementielle d'une histoire du développement).

QUELLE HISTOIRE POUR UNE SOCIOLOGIE SUR LE DÉVELOPPEMENT ?

Le développement exige donc d'être posé comme objet historique, exactement comme tout phénomène d'analyse doit l'être pour une sociologie « scientifique » — le structuralisme lui-même n'a jamais dit le contraire³. Mais l'histoire pour l'anthropologue, le sociologue ou l'économiste n'est pas un but en soi. Penser historiquement ne revient pas à faire de l'histoire.

Indiquons d'emblée, s'il en était besoin, qu'une branche « spécialisée » de l'histoire, consacrée au développement — comme il existe une géo-

3. Lévi-Strauss se défend de l'interprétation anti-historique du structuralisme en indiquant que l'objet de sa recherche est constitué *spécifiquement* par les « structures permanentes » de l'esprit humain, sans préjuger des disciplines tournées vers l'étude de la diachronie.

graphie, ou une économie ou une sociologie « du » développement — ne rendrait pas plus satisfaisant le supermarché des « sciences auxiliaires » du développement déjà constitué par ses grandes sœurs. Si les historiens spécialisés peuvent être conviés en tant que tels au festin des experts en développement, ce ne pourrait être que de façon limitée, quoique éminemment utile : rassembler et interpréter le matériel déjà considérable concernant les politiques d'intervention européennes, depuis les opérations de culture encadrée au Sénégal dans les années 1820 (Bouet-Willaumez, 1846) jusqu'à l'éclosion des « Sociétés de Développement » des années 1970, en passant par les multiples tentatives de production agricole « micro-industrielle » sur la côte de Guinée depuis le XVIII^e siècle (voir par exemple Dickson, 1969 et Hill, 1963). Pour le reste, les historiens n'ont nul besoin d'abandonner leur problématique propre afin d'être « utiles » au développement (Loucou et Wondji, 1977; Marliac, 1978; *Cahiers d'études africaines*, 1976).

Le plus mauvais service à rendre, à l'histoire comme aux autres sciences sociales, serait de susciter de fausses querelles de méthode. Si l'histoire économique africaine est pour une large part pratiquée par des historiens non professionnels (anthropologues, sociologues, économistes), c'est une question de nécessité. Mais cette nécessité ne doit pas faire loi et provoquer le pire des malentendus au terme duquel une discipline devrait perdre sa spécificité au profit d'une autre. Sachons une fois pour toutes, que toute discipline est constamment soumise à la réactualisation de sa problématique du fait de ses propres débats internes et que c'est là le meilleur gage de sa validité, sinon de son caractère « opérationnel ».

Dans la mesure où nous étudions spécialement, en tant que sociologues, les éléments fondamentaux du processus de reproduction sociale, nous nous intéressons à ce que les historiens appellent la « longue durée », les « effets conjoncturels », la confrontation perpétuelle de « mouvements » dont certains sortiront « vaincus », d'autres « vainqueurs » et qui constituent « l'histoire économique et sociale » (avec des variantes de Bloch à Braudel, en passant par l'histoire quantitative) (Braudel, 1969; Barraclough, 1980). Sans se montrer trop ambitieux, il semble que les difficultés d'informations historiques (qui ne sont pas spécifiques aux pays du Tiers Monde) ne doivent pas être exagérées⁴. Il est urgent de

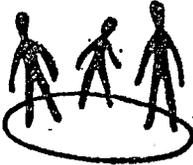
4. Voir l'ouvrage de synthèse de HOPKINS, *Economic History of West Africa*; HORTON indique les orientations possibles dans son article : Stateless Societies in the History of West Africa in *History of West Africa* (AJAYI et GROWDER, éd.). MONIOT traite du même problème dans *L'histoire des peuples sans histoire* in *Faire de l'histoire* (LE GOFF et NORA, éd.). L'histoire économique de l'Afrique de l'Ouest s'avère bien plus avancée dans les pays anglophones

comblent en partie ces « espaces vides de l'érudition « historique » — en s'appuyant notamment sur l'érudition locale⁵.

En tant que sociologues travaillant sur le développement, nous devons en priorité considérer cette histoire économique et sociale lorsqu'elle rend compte des « situations de développement », telles que définies plus haut par des pratiques sociales spécifiées par leur fonction et leurs agents — il ne s'agit pas de faire la « sociologie des changements sociaux » en général —, il convient en outre de dissiper un malentendu possible pour les experts enclins au positivisme : l'histoire ne permettra jamais d'isoler l'aléatoire du déterminé à la manière d'Augustin Cournot (1878) opposant histoire et théorie ou d'Auguste Comte (1971) pour qui « la doctrine qui aura suffisamment expliqué l'ensemble du passé obtiendra inévitablement, par suite de cette seule épreuve, la présidence mentale de l'avenir ». La dimension historique transcende justement les frontières disciplinaires parce qu'elle relève de l'autoproduction ou de l'invention sociales. Mieux vaut relativiser la portée des politiques de planification et des prévisions inhérentes aux pratiques de développement que de les engager sur des voies illusoire...

(Ghana, Nigeria, par exemple) que dans les pays francophones; c'est là sans doute le résultat des « traditions » coloniales et universitaires françaises et la cause de la surestimation des difficultés de sa réalisation.

5. Nous n'envisageons pas ici les travaux spécialisés des « socio-historiens », qui constituent déjà une mine d'informations sur les structures et les politiques économiques anticoloniales : voir par exemple COQUERY-VIDROVITCH, WILKS, DAAKU, ARHIN, PERSON et le numéro spécial des *Cahiers d'Etudes africaines* consacré à « Ecologie, économie et pouvoir », etc.



Journal of Peace Research

An interdisciplinary journal of scientific reports in the field of peace research. Edited quarterly at the International Peace Research Institute, Rådhusgt. 4, Oslo 1, Norway

JPR has its main focus on research on direct and structural violence, conflict theory, and theoretical debates.

The 1981 volume included two special issues:

Causes of War, *including*

J. David Singer: Accounting for International War

Klaus Jürgen Gantzel: Another Approach to a Theory on the Causes of International War

Peter Wallensteen: Incompatibility, Confrontation, and War

Theories of Peace, *including*

Håkan Wiberg: What have we learnt about Peace 1964-1980

Johan Galtung: Social Cosmology and the Concept of Peace

Other topics 1981-82

Gert Krell: Capitalism and Armaments

Walter Goldstein: The Opportunity Cost of Acting as a Super Power

Samuel S. Kim: The Sino-American Collaboration and Cold War II

Miroslav Nincic: Understanding International Conflict

For the 1982 volume two special issues are being prepared

Current Events in Poland

Alternative Defense Conceptions

Please return your order to: UNIVERSITETSFORLAGET

Subscription department, P.O. Box 2959 Tøyen, Oslo 6, Norway

US. Office: P.O. Box 258, Irvington-on-Hudson, NY 10533, USA

SIX HISTOIRES DE DÉVELOPPEMENT

Ces six histoires se déroulent du Sénégal à Madagascar en passant par la Côte-d'Ivoire, le Cameroun et le Congo. Elles se situent à la période coloniale ou de nos jours. Elles fleurissent bon la vanille et le cacao, évoquent les champs d'arachide, de tomates et de coton; tant il est vrai que le développement se réduit souvent à la promotion de quelques cultures, généralement d'exportation. Ces six histoires ont toutes en commun d'avoir été rapportées de leur pays d'origine ou reconstituées d'après des travaux de terrain par des chercheurs de l'ORSTOM qui aiment à rechercher les racines anciennes des phénomènes qu'ils observent. Sous cet éclairage historique, le développement se démasque : il a tendance à apparaître comme un cruel jeu de cache-cache entre les « développeurs » et les « collectifs à développer » et peut s'analyser comme le suggère l'esquisse d'un programme de recherche de la troisième partie de cet article.

A / DU MAUVAIS USAGE DE L'HISTOIRE

Catherine AUBERTIN

En 1974 le président Houphouët-Boigny effectue des tournées dans les régions du nord de la Côte-d'Ivoire, régions défavorisées en comparaison du développement du reste du pays. On parle alors beaucoup de « disparités régionales », la région Nord est dite « sous-développée » et son « retard » apparaît comme une fatalité relevant de facteurs naturels que la manne gouvernementale s'efforcera de combattre, en particulier par la réalisation d'importants programmes agro-industriels tels que le gigantesque programme sucrier et la réalisation du complexe maraîcher de Sinématiali; programmes dont les conséquences n'ont pas fini de peser sur les finances ivoiriennes.

Lors des prises de décision, l'aspect historique a totalement été évacué, le processus qui a vidé de ses richesses le Nord ivoirien, considéré comme réservoir de main-d'œuvre pour le Sud qui monopolise les investissements depuis plusieurs dizaines d'années, n'a pas été évoqué. Il faut dire que les grands choix d'investissement de 1974, au-delà de leur origine conjoncturelle (tension politique interne, aisance financière liée aux facilités d'emprunt et

aux revenus exceptionnels du café et du cacao, spéculation sur les cours du sucre), relèvent essentiellement d'une pression économique internationale où dominent les financiers et les vendeurs d'usines « clés en main » qui n'ont qu'un souci très relatif du milieu d'accueil de leur produit. Par contre, à un niveau de décision plus modeste, si certains ont prétendu utiliser l'Histoire et respecter la Tradition, ils ont retrouvé (sans s'en rendre compte ?) les préjugés sur lesquels s'appuyaient déjà les économistes du XVIII^e siècle pour qualifier les Barbares.

Nous trouvons un exemple de ce travers dans la conception du projet de développement confié à la Sodefel à Sinématiali, en pays Sénoufo*.

La Sodefel, société d'Etat, a pour mission, outre celle indiquée par son sigle, de développer la culture des fruits et des légumes, d'assurer « la promotion de l'homme rural ». Elle se doit de « transformer le paysan traditionnel illettré en un maraîcher moderne capable de s'adapter aux exigences du développement ».

C'est dans cette optique qu'a été créé le complexe de Sinématiali. La Sodefel, pour cette opération, a mis en place un système d'organisation du travail original, « adapté aux Sénoufo », s'appuyant sur leur Histoire et leurs traditions. Malheureusement cette probable bonne volonté, confrontée aux réalités de la production, prend la forme d'un discours idéologique masquant une exploitation accrue des paysans. Peu à peu seront confondues nécessités de la production et respect de la Tradition, nécessité de rentabilité et respect (sauvegarde ?) de l'homme rural.

Le complexe opérationnel depuis 1979, n'atteindra sa pleine capacité qu'en 1983. Son coût d'investissement s'élève à 5 milliards de francs CFA. Il couvre 1 800 ha entièrement irrigués et regroupera, en plus des 150 employés de la Sodefel, 600 paysans. Le travail est organisé en 10 unités. Chaque groupe de 60 paysans a la responsabilité de 180 ha sur lesquels sont cultivés pour un tiers des tomates, pour deux tiers des produits vivriers. Les tomates sont achetées par Sodefel pour approvisionner l'usine. Les vivriers sont supposés couvrir la consommation des paysans, aussi les revenus monétaires tirés des tomates sont-ils considérés comme un bénéfice net pour les paysans. A terme, il est prévu que les paysans, organisés en coopérative, gèrent eux-mêmes leur activité sous l'encadrement de la Sodefel; le travail est réparti collectivement, le partage des revenus se fait équitablement à la fin de la campagne, déduction faite des coûts d'encadrement et de fonctionnement facturés par la Sodefel. Lors de la récolte, lorsqu'un supplément de main-d'œuvre se fait sentir, chaque paysan aura naturellement recours à sa famille pour l'aider.

Comme pour la plupart des projets agro-industriels décidés à cette époque, la rentabilité du complexe s'avère négative, le plan de financement inadéquat rend le remboursement des dettes très lourd, le concentré de tomates produit, mal adapté au marché local, n'est pas compétitif : son seul coût de fabrication dépasse de 30 % le prix du même produit importé.

Aussi la Sodefel justifie-t-elle la réalisation de ce projet par son seul aspect social en insistant sur son rôle de société de développement. Elle estime que l'organisation traditionnelle des Sénoufo a été respectée : travail collectif, communauté des revenus, prise en compte de l'unité familiale. Le statut du paysan n'est pas dévalorisé, effectuant un travail moderne sur des terres irri-

* Enquêtes réalisées en 1979-1980.

gués dont il a la co-gestion, non salarié, maître de son destin, il reste libre et ne subit pas le sort misérable du travailleur agricole privé de terres et prolétarisé. La tradition africaine sert de support au processus de développement. L'exode rural est freiné.

Quel est le bilan des premières années de fonctionnement ? Sous prétexte de respecter l'organisation du travail en commun, de ne pas commettre d'injustice en attribuant des terres de qualités différentes, les paysans sont itinérants sur leurs parcelles : la tâche et la parcelle sont définies chaque matin par l'encadreur. La rémunération est la même pour tous quel que soit le travail fourni (devant cette injustice, les paysans ont réclamé un système de pointage !). Le travail s'effectue dans des conditions très dures douze mois sur douze et de 7 heures à 15 heures. Seules les tâches manuelles ne demandant aucune qualification sont confiées aux paysans, les tâches mécanisées et le fonctionnement du système d'irrigation restent centralisés par la Sodefel. Non motivé, le paysan ne peut effectuer aucun contrôle foncier ni suivre l'évolution des cultures. Les champs de vivriers individuels se multiplient hors du périmètre et sont mieux entretenus que les champs du complexe.

Alors qu'on estime qu'en pays sénoufo les femmes effectuent 40 % du travail agricole et tout le maraîchage, seuls des hommes ont été embauchés « pour ne pas faire problème... ». Les hommes sont jeunes, ils ne sont pas encore mariés et les logements promis par Sodefel n'étant toujours pas réalisés, les familles ne sont pas venues. Enfin, on voit mal pourquoi un homme ferait venir comme main-d'œuvre d'appoint non rémunérée sa famille si son compagnon de travail n'en fait pas autant. La Sodefel a ainsi dû avoir recours à des manœuvres pour les premières récoltes. Si la plupart des travailleurs du complexe sont originaires de la même région, ils ne peuvent, vu leur nombre, provenir du même village : les intérêts particuliers à chacun ne concourent pas à former un groupe homogène.

Encadrés par des petits chefs mal formés et autoritaires, étrangers à la région, les paysans n'ont aucune initiative. La coopérative existe bien juridiquement mais n'a aucune réalité de fait. Les paysans ne comprennent pas que les revenus soient aussi bas, que le prix d'achat des tomates soit si nettement inférieur à ce qu'il est sur le marché voisin, qu'il faille payer les frais d'encadrement et le fonctionnement sur lesquels ils n'ont aucun regard. Enfin, les problèmes financiers internes à la Sodefel entraînent un décalage entre la fin de la récolte et le versement des revenus.

Non salariés, sans aucune garantie de rémunération minimum, toute la responsabilité financière de la récolte échoit aux paysans. Les deux premières années de montée en production ont connu des récoltes à rendements faibles et très inégaux d'une parcelle à l'autre, de nombreuses erreurs techniques ont été commises par les encadreurs (calendrier des travaux, maîtrise de l'irrigation...) les revenus provenant de la culture des tomates auraient dû être négatifs.

Un projet de ce type ayant de telles conséquences, cela nous semble banal. Ce qui nous semble remarquable c'est que l'on retrouve dans la conception même du projet l'idée force que les « développeurs » depuis qu'ils sévissent, ont toujours eu, que ce soit face aux « Barbares », aux « indigènes » ou aux Sénoufo... consistant à considérer les membres du « collectif à développer » comme indifférenciés, l'indifférenciation des hommes ayant pour corollaire la collectivité des terres, des biens et des femmes.

Les économistes classiques qui ont écrit sur le sous-développement et surtout parmi eux J.-B. Say et Malthus, n'expliquent pas autrement la cause première du sous-développement. Le remède passe par l'apprentissage de la propriété privée et du mariage, deux institutions tenues pour conditions indispensables du progrès, processus linéaire et uniforme.

Aujourd'hui rien n'a changé, le discours idéologique des « développeurs » propose toujours d'individualiser l'homme à développer, d'en faire un homme moderne connaissant les joies de la famille de type européen et la propriété privée¹.

Or, très souvent les actions de développement pour atteindre cet objectif ont justement employé les moyens contraires. Elles se sont appuyées et s'appuient encore sur ce référent précolonial (CSFF, 1980) qu'est la croyance en un collectivisme inné, croyance coloniale partagée de nos jours pas quelques promoteurs de « socialismes » tiers-mondistes. Pour les uns, la propriété collective rurale, supposée réelle ou se créant par génération spontanée ou encadrement administratif, serait une étape vers la petite propriété paysanne individuelle, gage supposé de stabilité dans les campagnes et modèle d'épanouissement de l'homme rural, modèle qui, par une fâcheuse ironie de l'Histoire, survit surtout dans les pays occidentaux les plus retardataires où elle recule devant la grande exploitation de type capitaliste. Pour les autres, elle serait soit l'aboutissement de l'utopie autogestionnaire, soit une étape vers l'abolition de toute propriété des moyens de production.

Ce collectivisme inné n'existe le plus souvent que dans l'imagination des « développeurs », dont il sert les préjugés ou les intérêts. Ainsi, chez les Sénoufo, et ce n'est certainement pas une caractéristique ethnique, un champ n'est pas collectif devant n'importe quelle collectivité. Il peut appartenir à une classe d'âge, à une lignée, à un groupement temporaire, tout comme il peut être individuel. L'entraide communautaire n'a rien à voir avec un collectivisme inné, pas plus que la polygamie avec le travail familial ou le système matrilinéaire avec la possession collective des femmes. Réduire l'Histoire au stéréotype du paysan sénoufo avec ses « us et coutumes », c'est adhérer au mythe des « sociétés sans Histoire ».

Les champs collectifs, ou la responsabilité collective d'un village devant une instance d'Etat comme la Sodefel, réveilleraient plutôt chez les Sénoufo, le souvenir des aspects les plus pénibles de la période coloniale. Ainsi lorsqu'il s'agissait de prélever sur un village un impôt collectif, en argent ou en nature, calculé au prorata du nombre d'habitants, ou de réquisitionner pour quelques travaux supposés d'intérêt public ou pour des guerres lointaines un quota de travailleurs ou de soldats, ou encore lorsqu'il s'agissait d'introduire autoritairement une culture nouvelle, cela s'est appelé successivement le travail « volontaire », le travail « obligatoire », puis le travail « forcé », travail gratuit ou plus ou moins chichement rémunéré selon les directives centrales de l'administration, les ressources financières ou le bon vouloir du commandant de cercle. Les champs collectifs dits des « chefs de canton » n'ont pas laissé de bons souvenirs, pas plus que les déportations massives vers les chantiers forestiers ou les plantations de café et de cacao du sud du pays.

1. Ceci dans le cas du paysan, car pour l'urbain on préférera en général le salariat en ne lui accordant que la propriété des biens de consommation à l'exclusion des biens de production.

Dans le cas particulier d'un complexe agro-industriel, le travail en groupe et le champ collectif sont *de toute façon* une nécessité technique commune à toute grande exploitation agricole industrialisée et mécanisée, que le travailleur y soit salarié ou considéré comme coopérateur libre.

Dans le cas du complexe de la Sodefel, la centralisation des activités mécanisées, de la maintenance des équipements, du transport des produits, du fonctionnement du système d'irrigation ne permet pas l'existence de petits blocs individuels à la gestion autonome. Le travail collectif paysannal se réduit d'ailleurs à quelques activités manuelles (repiquage, entretien et récolte) qui ne représentent qu'une part infime du processus de production pour laquelle aucune initiative n'est laissée au paysan.

La volonté politique de ne pas salarier le paysan, de ne pas le prolétarianiser pour le laisser « digne et libre » apparaît comme un leurre pour celui-ci qui supporte toutes les conséquences financières des erreurs techniques et de gestion de l'encadrement, sans contrôler l'ensemble ou même une part notable du développement.

S'agit-il d'une habileté idéologique permettant pour un temps (il est impensable que les prochaines campagnes se déroulent dans les mêmes conditions à moins de subventionner directement le paysan) une exploitation accrue du paysan, ou déjà d'une erreur de jugement se traduisant par le maintien laborieux d'un système complexe basé sur la fiction coopérative, alors qu'il serait si simple et si efficace d'embaucher des manœuvres ?

En tout cas, on peut affirmer que cette référence à l'Histoire dont se vantaient les responsables du projet n'est pas une référence à l'Histoire des Sénoufo dont ils nient d'ailleurs l'existence car, confondant Histoire et Traditions, ils considèrent implicitement la société Sénoufo comme une « société sans Histoire » ; la référence historique de l'opération résiderait plutôt dans la persistance, chez les « développeurs », de présupposés (pré)-coloniaux mal camouflés sous un nouvel habillage idéologique.

B / LES MOURIDES ET L'ARACHIDE AU SÉNÉGAL

Ph. COURT

Derrière la progression spectaculaire de la production d'arachide au Sénégal de 1840 à 1960, l'analyse historique décèle un processus complexe, lié entre autres à l'essor de la confrérie musulmane mouride. Essor paradoxal à deux points de vue au moins : mouvement mystique au départ, le mouridisme se mue en entreprise d'organisation sociale et de colonisation agraire ; mouvement de résistance à l'envahisseur colonial, le mouridisme se transforme en vecteur d'intégration au capitalisme et aux rapports marchands.

L'illumination mystique et la révélation accordées à Amadou Bamba se produisent en 1886, année même où la mort de Lat Dyor à la bataille de Dyaqlé marque la fin de la résistance armée à la colonisation du Sénégal. Par

certain aspects, l'influence et l'œuvre d'Amadou Bamba semblent continuer cette résistance sous d'autres formes, et les autorités coloniales exileront deux fois de suite Sérigne Touba, comme l'appellent les Wolof². En même temps toutefois, les mourides occupent le Baol sous la conduite de leurs marabouts, défrichent, cultivent activement l'arachide. Si l'on essaye d'identifier les grandes composantes de ce mouvement, on trouve, outre l'impulsion mystique ressentie et communiquée par certains individus, au moins cinq éléments inextricablement entremêlés : une révolution sociale, une entreprise de colonisation agraire, la spoliation des Peul, la stabilisation d'un front pionnier, l'émergence d'une catégorie-Janus : le travail agricole.

a) Une révolution sociale

La société wolof à laquelle les Français imposent un gouvernement colonial, pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, vivait grâce à une population d'esclaves (*diam*), captifs de case ou captifs de la couronne, situés tout en bas de la hiérarchie sociale. Juste au-dessus d'eux, on trouvait les gens de caste : forgerons, griots, tanneurs... Ces deux catégories vont se trouver marginalisées et placées dans une certaine insécurité au fur et à mesure que l'organisation traditionnelle et le pouvoir politique ancien disparaissent. Les *diam* libérés perdent leurs employeurs et leurs protecteurs. Les artisans castés, concurrencés d'ailleurs par les produits manufacturés, se trouvent dépourvus de leur clientèle aristocratique. Quant aux ex-hommes de main des princes wolof, les *tyeddo*, eux aussi n'ont plus de raison d'être.

A ce phénomène d'appel, se superpose une dynamique agraire poussant à conquérir l'intérieur du pays. Seul le Cayot côtier a été mis en valeur jusqu'ici, grâce au chemin de fer Dakar - Saint-Louis. L'expansion démographique coïncide avec un début d'épuisement des sols, au moment où l'impôt de capitation accentue le besoin de ressources.

La confrérie mouride offre une structure sociale remplaçant celle qui s'effondre, des possibilités de promotion, une idéologie égalitaire : tous les disciples, captifs ou hommes libres, castés ou non, sont égaux devant Dieu et Amadou Bamba; tous se verront attribuer des terres par les sérignes lors de la colonisation du Baol.

Ainsi des gens de basse origine, des paysans sans terre, des soldats de fortune, vont s'enrôler dans une confrérie qui leur donne un statut, des terres, et un sentiment de supériorité nourri par une idéologie puissante. Les *tyeddo*, en particulier, sont tout prêts à aller manier le gourdin contre les Peul qu'il faut déloger du Baol...

D'ailleurs des nobles, dépossédés par la colonisation, se tournent également vers la confrérie. Amadou Bamba était entouré de guerriers et d'aristocrates ayant lutté contre les Français. Certains nobles devinrent eux-mêmes sérignes. On pourrait presque parler d'alliance de classe entre marabouts enrichis et

2. Sérigne est la forme francisée d'un mot wolof qui s'applique à tout notable religieux plus ou moins versé dans le Coran. Touba se trouve au nord-est de Djourbel, à l'endroit où Amadou Bamba reçut son illumination. Le fondateur de la confrérie mouride y est enterré. On y a édifié une mosquée, inaugurée en 1963.

nobles appauvris, en attendant le compromis historique entre marabouts et colonisateur (ou état postcolonial), entrevu dès 1915 par des autorités perspicaces (Behrman, 1967, p. 70).

b) *Une entreprise de colonisation agraire*

Deux choses devenaient urgentes vers 1900 : la recherche de terres nouvelles, un encadrement efficace pour organiser l'installation des communautés pionnières. C'est ici qu'apparaît une catégorie fascinante de marabouts-entrepreneurs, organisateurs et hommes d'action, activistes infatigables, mais à la personnalité desquels l'observateur occidental ne comprend rien s'il refuse d'en noter la composante mystique et religieuse.

À l'enthousiasme et à l'activisme du marabout, correspondent chez le paysan le sentiment d'identité commun à tous les disciples d'Amadou Bamba, le désir de profiter de la *baraka* (charisme) du marabout et de ses capacités d'organisation, et enfin la conviction d'être spirituellement et matériellement supérieurs aux Peul.

Les autorités coloniales sont tout disposés à encourager l'entreprise, car celle-ci, d'abord orientée vers la culture du mil, dévie rapidement vers l'arachide. Le chemin de fer Dakar - Saint-Louis, achevé en 1885, et surtout le Thiès-Kayes, commencé en 1907, vont offrir l'infrastructure d'évacuation. Les sériges fournissent l'encadrement et constituent de plus en plus un relais d'administration indirecte (Coquery-Vidrovitch et Moniot, 1974, p. 161).

c) *La spoliation des Peul*

Résultat : une zone affectée jusqu'ici à un élevage extensif non marchand va se tourner vers l'arachide et vers l'exportation. Le Baol en effet n'est pas une terre vacante. Des bergers peul y nomadisent, mais ils vont se trouver peu à peu repoussés vers les confins du Ferlo, avec l'appui explicite des autorités coloniales. Sur ce point, la tradition orale offre des récits révélateurs d'incidents, de rixes, de conflits qu'un marabout fondateur de village finit toujours par porter devant l'autorité coloniale. L'affaire se conclut inmanquablement par un partage, en fait par une « remise de la terre » au marabout, et par le rappel des performances agricoles qui ont suivi. Ce qui frappe, dans ces récits, c'est la parfaite bonne foi des informateurs et leur certitude absolue d'avoir raison (Copans, Couty, Roch et Rocheteau, 1972, pp. 126-127).

d) *La stabilisation d'un front pionnier*

Le fer de lance du mouvement mouride a été constitué essentiellement par des groupes de jeunes gens réunis en *daara*, sortes de petites communautés orientées vers la colonisation agraire. On n'avait pas suffisamment vu, avant 1960, que le passage en *daara* est temporaire. Il dure, au plus, une dizaine d'années. Ensuite les disciples se marient, et le *daara* se transforme en village grâce au creusement d'un puits. Tout ce qui a été répété pendant des décennies sur la frénésie laborieuse des mourides ne vaut — et encore — que pour les disciples travaillant en *daara*. Devenus paysans ordinaires, les mou-

rides ne travaillent pas plus que les non-mourides, que les Serer du Sine par exemple. Leurs relations avec le marabout se distendent. Ils échangent entre eux, lors des séances d'entraide villageoise appelées *santaane*, plus de travail qu'ils n'en fournissent à leur sérigne. Le marabout fondateur devient un simple chef de village, sur le champ duquel les paysans viennent travailler d'assez mauvais gré. Bref le potentiel dynamique du mouridisme se manifeste surtout dans quelques communautés de pionniers, essentiellement précaires, et somme toute peu nombreuses.

e) *L'émergence d'une catégorie-Janus : le travail*

Fourni quasi gratuitement par le paysan, mais *via* ce précieux intermédiaire qu'est le marabout, le travail, facteur de production essentiel, va entrer dans la catégorie des concepts à double face, ou concepts-Janus, qui ne cessent d'obscurcir le sujet du développement agricole. Wade voyait, en 1969, dans la volonté de travail attribuée aux Mourides un « potentiel » capable de nourrir un interminable bond en avant. C'était raisonner en économiste, mais du côté des paysans, les choses apparaissaient vraisemblablement tout autres. Le travail du disciple mouride, notamment lorsqu'il vit en *daara*, c'est d'abord le moyen concret, irréfutable, de prouver son attachement à un *cheikh*³. On entre ici au cœur de l'énigmatique transmutation du mouvement mystique mouride en mouvement social, transmutation dans laquelle l'apport de certains membres de l'entourage d'Amadou Bamba, par exemple Ibra Fall, paraît aujourd'hui avoir été décisif. L'expérience religieuse vécue par quelques hommes d'élite ne pouvait évidemment pas être étendue à des masses ignorantes, mais celles-ci pouvaient la partager par personne interposée, *vicariously*. Relié intimement au *cheikh* qu'il a choisi en toute liberté, le disciple accède à une expérience religieuse qui le dépasse. Cette relation personnelle avec un marabout, élément clef du mouridisme, se manifeste d'abord par un acte de soumission (*dyebalu*) libre et révocable, ensuite par des prestations en argent, en nature, en travail. Mais le travail ne signifierait rien, dans l'esprit du disciple, s'il ne témoignait d'abord de l'attachement au sérigne.

En 1841, un premier chargement de 70 t d'arachides partait de Rufisque pour les huileries de Rouen. On passe à 90 000 t en 1900, 1 400 000 en 1964. Derrière cette amplification saisissante, il y a les changements de situation de certaines catégories sociales, les conflits entre ethnies ou entre cultivateurs et éleveurs; les inventions de marabouts mystiques ou affairistes, d'administrateurs coloniaux, de disciples crédules ou rusés. La liaison mécanique et mesurable entre certaines doses d'*inputs* et certaines quantités d'arachides produites et exportées n'intervient qu'en bout de chaîne, quant tout est joué déjà, ou presque tout. Faut-il donc que l'économètre et le planificateur se fassent historiens pour bien comprendre avec quelles forces, irrépressibles et imprévisibles, ils sont obligés de composer ? Pourquoi pas, après tout ? Le serpent qui ne peut changer de peau périt.

3. « La vérité est dans l'amour pour son cheikh » (Amadou Bamba) (Dumont, 1975, p. 91).

C / LA « MISE EN VALEUR » COLONIALE
 EN PAYS BAULE :
 RÉGRESSION ÉCONOMIQUE
 ET AUTONOMIE PAYSANNE

J.-P. CHAUVREAU

L'examen des « transformations » économiques qui se déroulèrent dans le pays baule (Côte-d'Ivoire centrale) durant la pénétration coloniale (1891-1913) permet de préciser certaines caractéristiques de cette période charnière, souvent supposées plus que démontrées :

- 1) Loin d'être un épisode de pure et simple rupture-destructuration, elle constitue d'emblée une expérimentation par les développeurs, mais aussi par les « développés » des politiques de développement de la production et des échanges, et de « plan de développement » au sens strict;
- 2) Les conséquences des différentes politiques de développement qui se sont succédé constituent déjà un matériel d'analyse dont le bilan est significatif;
- 3) L'intervention coloniale, en se combinant avec la dynamique sociale en cours dans cette région déterminée, et en étant elle-même influencée par cette dynamique, a suscité des formes de résistance/collaboration toujours actuelles;
- 4) Par conséquent, le « Développement », comme pratique historique déjà ancienne, est intégré de fait dans les pratiques sociales et économiques de cette région : toute « opération de développement » contemporaine déroule ses effets, ses « échecs » ou ses « réussites » à partir de cette expérience historique ininterrompue.

Il est difficile de démontrer rapidement ces propositions. L'interprétation du système économique et social baule précolonial — et des transformations qu'il a pu connaître bien avant d'être soumis au système colonial — présente des lacunes et suscite des controverses : signé que ces sociétés ne sont pas aussi « simples » qu'il n'y paraît. Nous renvoyons donc à la bibliographie pour les principaux éléments de discussion concernant ce « groupe ethnique », vaste et diversifié⁴.

Nous illustrerons les propositions précédentes par l'analyse des intentions, du contenu et des effets réels de l'intervention coloniale, dont les vingt-trois premières années — il convient de ne pas l'oublier ne serait-ce que par l'am-

4. Le « pays baule » comprenait entre 400 000 et 500 000 habitants au moment de la pénétration française. En 1975 le « pays » baule comptait 800 000 habitants, et « l'ethnie baule » 1 250 000 ressortissants, après avoir connu une dépopulation maximale au cours des années 1910 : environ 300 000 habitants (chiffres compatibles entre eux si l'on table sur un taux d'accroissement naturel de 2 % par an à partir des années 1930).

pleur de la chute démographique estimable à un quart de la population — furent marquées par une résistance ininterrompue. On sait qu'après une période de désintéressement pour les comptoirs de la Côte-d'Ivoire, la politique coloniale française en fit un de ses plus importants champs de conquête, dans la dernière décennie du XIX^e siècle, afin de contrecarrer l'avancée anglaise en Gold-Coast et de vaincre Samory au nord. Le pays baule fut, en Côte-d'Ivoire, la cible privilégiée des colonisateurs par sa position géographique et économique entre la côte et les savanes soudanaises. Les premières opérations s'opposèrent aux alliances commerciales nouées depuis fort longtemps. Sous couvert de contacts commerciaux et diplomatiques, une première mission française traversa le Baule (1894) et constata, à cause même de la diversité interne de la région, l'importance des enjeux commerciaux (bénéfice tiré par les Baules du commerce côtier de transit, échanges avantageux de produits alimentaires contre des esclaves avec Samory) et économiques (diversification et exportation des produits de l'orpillage, du tissage et de diverses autres activités — dont l'échange de produits agricoles) que la colonisation devra aménager ou bouleverser. Une première action militaire — dirigée à l'origine contre Samory — échoua en 1895 du fait de la résistance des Baules. Ceux-ci, tout en profitant d'une conjoncture interafricaine qui leur était favorable — échanges avec Samory, développement du commerce de transit en provenance de la côte, libération des activités économiques dans la vallée de la Comoé de la tutelle ashanti — convertissaient leur économie en économie de guerre (politique d'armement, aménagement de voies d'échanges contournant la présence française sur la côte). Le gouvernement de la colonie rétablit alors l'Administration civile (1896), confina les troupes dans les postes du Sud, et dans l'attente apparente d'un règlement diplomatique du « problème Samory », favorisa les entreprises commerciales en tablant sur la collaboration avec les réseaux d'échanges soudaniens — notamment dyula — pour reconvertir le système productif baule vers l'économie de traite axée sur le caoutchouc. La politique de *statu quo* dans le Baule Sud occupé — où s'installent des comptoirs de commerce — et les échanges avec Samory — fournisseurs de main-d'œuvre captive pour l'agriculture et l'orpillage — eurent pour effet de développer encore les échanges interafricains et d'amorcer un début d'exploitation des arbres et lianes à caoutchouc.

La chute de Samory en 1898 mit fin à cette conjoncture de prospérité; la reprise de la pénétration militaire exacerba les contradictions entre les notables-négociants, et les petites chefferies dépendantes, favorables à une collaboration avec les Français, et, d'autre part, « l'élite du pouvoir » inquiète pour ses prérogatives, sensible à l'opinion des groupes de statut supérieur et moyen, hostiles eux aussi aux prestations coloniales, et aux timides mesures de libération des captifs, craignant enfin pour la sécurité des principaux gîtes aurifères. La reprise de la lutte armée n'empêcha pourtant pas l'extension de la commercialisation du caoutchouc, la croissance de celle de la kola, jusque-là très marginale, la reprise de l'activité d'orpillage et le maintien du secteur de tissage commercialisé. En effet, les hostilités et l'atmosphère de guerre civile entre « collaborateurs » et « résistants » recouvraient un dualisme bien réel de l'économie : une zone occupée (sud, centre et nord) où les premiers impôts et les prestations en travail, l'expropriation des principales mines aurifères et les difficultés de l'approvisionnement clandestin en esclaves portaient un rude coup aux structures de production antérieures; les zones non occupées (est et ouest à domi-

nante forestière) bénéficiaient quant à elles de leur position de transitaire obligatoire vers les régions de libre commerce des vallées du Bandama et de la Comoé. Tandis qu'en zone occupée les Dyula faisaient les frais de leur alliance avec les Français, ils étaient associés, de pair avec les Asoko, aux nouvelles transactions sur la kola et surtout sur le caoutchouc — dont le cours est alors élevé — qui progressèrent dans les zones non encore contrôlées par la colonisation.

L'échec des moyens militaires détermine à partir de 1903 et jusqu'en 1907 une nouvelle politique libérale : priorité est donnée à l'expansion commerciale, dans la « collaboration » avec les chefs; les prestations obligatoires sont allégées en contrepartie d'une forte augmentation de la ponction par les impôts et du privilège commercial accordé implicitement aux Dyula. Cette politique recueillit ses fruits tout le temps que le cours du caoutchouc se maintint. Des marchés de collecte de caoutchouc et de kola se constituèrent à l'écart des postes administratifs; les notables baules se lancèrent eux-mêmes dans le courtage du caoutchouc; la commercialisation des pagnes baules bénéficia de leur substitution à la poudre et à la poudre d'or comme moyens d'échanges; la monnaie française n'était encore, dans la circulation monétaire baule, qu'une monnaie non universelle, à usage spécialisé pour le paiement de l'impôt. Mais parallèlement, les prestations obligatoires sur le riz et le maïs, produits abondamment dans le Baule précolonial — contrairement à l'idée reçue selon laquelle l'agriculture baule est la monoculture de l'igname —, tendent à faire régresser ces cultures au profit de l'igname, moins ponctionnée et dont les échanges interafricains sont libres de toute intervention administrative.

Le développement « libéral » (reposant sur les cultures d'exportations), s'effectue donc sur des bases fragiles. Du point de vue baule, il bouleverse la complémentarité ancienne entre une zone septentrionale « paysanne », cotonnière et artisanale, et le Sud aurifère et négociant; les modalités du commerce de traite et l'extension du réseau dyula — au détriment de l'ancien réseau commercial côtier asoko — fait perdre aux couches sociales élevées le contrôle du procès de valorisation de la production elle-même, d'autant que les nouveaux tribunaux administratifs et les impôts en très forte croissance altèrent les formes antérieures de prélèvement du surproduit au profit de l'Etat colonial et de ses auxiliaires locaux; les prestations en nature ou la commercialisation forcée à bas prix découragent la diversification des cultures et sont une des causes des disettes répétitives — que les premiers administrateurs jugèrent peu fréquentes avant la colonisation. Du point de vue de l'Administration également, la politique suivie comporte d'importants éléments de fragilité : elle dépend de la collaboration des chefs et notables, que la guerre civile larvée menace à tout instant; surtout elle butte sur la contradiction entre la croissance de la ponction administrative directe et le développement des cultures d'exportation, d'une part, et, d'autre part, sur l'existence d'un système de production et d'échanges interafricains encore suffisamment important ou autonome pour que le secteur de traite européen soit incapable de modeler à son profit l'organisation des procès de production.

La chute des cours du caoutchouc à partir de 1907 révèle la fragilité du système. La résistance armée se manifeste à nouveau (dans les marches forestières, les plus concernées par la traite du caoutchouc) mais les Baules n'ont plus les moyens de renforcer leur modèle économique antérieur (prospection et exploitation des mines d'or par des sociétés européennes et, peut-être

surtout, occupation des pays forestiers à l'ouest du Bandama et interruption du commerce libre vers ces régions). La croissance de la vente de noix de kola et le maintien des ventes de pagnes ne compensent pas les difficultés sur la production alimentaire (l'igname est échangée localement à un prix élevé). Face à cette situation, et inspiré par les recommandations des experts du ministère des Colonies, le gouverneur Angoulvant choisit une solution de fuite en avant. Ce sera désormais (à partir de 1908) la force de travail elle-même qu'il s'agira de contrôler et de canaliser vers les productions sélectionnées par la métropole. La politique de collaboration avec les chefs (ou « politique des races ») ne peut désormais en assurer l'application. Déjà, dès les débuts de la pénétration française, l'impôt ou les prestations en nature étaient bien accueillis par comparaison aux prestations en travail. Il s'agira donc d'imposer l'autorité des agents de la colonisation et l'application du « Plan de développement » projeté par « la manière forte ». Les opérations militaires sont renforcées et systématisées, la libération massive d'esclaves et la destruction des villages, des cultures et des bovins sont considérées comme le moyen le plus efficace de faire repartir le système de production baule sûr de nouvelles bases. A quoi il faut ajouter la très forte dépopulation des premières années 1910 consécutive à la « pacification ». Le système colonial n'est plus seulement un système de type tributaire, mais il est en incompatibilité radicale avec toute autre organisation du travail (dans le Baule Nord, en 1912, 26 000 porteurs et travailleurs, soit environ un sixième de la population *totale* du cercle, fournirent 216 500 journées de travail, soit plus de huit jours par an, sans considération pour les périodes de culture). Plus encore, les cultures imposées sur des « champs collectifs » de cacao et de coton sont à l'opposé des critères de rentabilité des cultivateurs (dissociation des cultures, rupture des successions, isolement du vivrier dans un système globalement plus extensif que le système antérieur, rémunération très faible, non-conformité avec la valorisation *sociale* des productions agricoles jusqu'alors réalisée par l'organisation du travail en termes de sexe et de statut). L'échec fut immédiat : le cacao encadré ne tient que par la surveillance et la menace; les Baules sabordent leur propre production de coton pour échapper à la commercialisation forcée; la production d'igname elle-même, comme auparavant celle du riz, fait l'objet d'une destruction volontaire lorsqu'elle fait l'objet de réquisitions dans le cadre de « l'effort de guerre » de 1914-1918.

En échouant, localement, la politique de développement autoritaire a néanmoins préparé les bases de la future économie de plantation. S'il est certain que pour bien des secteurs « traditionnels », cette politique conduisit à une table rase sans pour autant assurer l'émergence d'un secteur « rentable » du point de vue des cultivateurs baules, les contraintes administratives — et leur corollaire : les migrations pour chercher l'argent de l'impôt ou, tout simplement, pour fuir ces contraintes dans la « population flottante » des villes ou dans d'autres régions rurales — remodelèrent les rapports entre les individus d'un même groupe de production et les rapports de ces groupes entre eux. En outre, la dure expérience des divers modes de « développement » colonial constitua, pour les Baules, une expérience pratique d'évaluation des projets que l'on peut résumer par la recherche simultanée de la plus grande autonomie concernant l'organisation de la production et de la plus forte rémunération du travail si le produit est commercialisé. On peut d'ailleurs reconstituer l'apparition, entre 1900 et 1918, des fameux « obstacles socioculturels » des planifi-

cateurs, notamment sous forme d'interdits de culture du riz et du coton : ceux-ci constituent en grande partie la rationalisation idéologique d'un rapport pratique. Selon les politiques économiques coloniales successives — et les rapports entre l'Administration et le *lobby* commercial local — et selon les produits, les agriculteurs baules furent contraints d'élaborer des choix et des stratégies.

Dans les situations les plus favorables, ces deux critères dominants se conjuguèrent pour développer ou maintenir une production — caoutchouc jusqu'en 1907 — par un prix rémunérateur et la liberté formelle des échanges interafricains baule-guro-dyula, la possibilité pour le producteur d'organiser la récolte lui-même ou de prélever une redevance sur l'acheteur-récolteur; coton et pagnes jusqu'en 1914, où le marché local constituait le débouché le plus important; kola, pour les mêmes raisons que pour le caoutchouc, à la différence près que la non-intervention coloniale sur ce produit en fit une production d'appoint rémunératrice jusqu'aux années 1950. Dans d'autres cas la conjonction d'un prix administratif faible, et de contraintes sur les modalités de la production elle-même condamnait les projets coloniaux à l'échec : cacao et coton « encadrés » dont la production était sans commune mesure avec les énergies mobilisées par les cultivateurs et l'Administration, caoutchouc à partir de 1908, lorsque l'imposition par l'Administration de taxes sur les récolteurs et de normes de fabrication du caoutchouc déterminaient, autant que l'évolution des prix et l'épuisement des ressources, le brutal effondrement de la production.

Le développement progressif de l'économie de plantation de cacao, puis de café — sur laquelle repose actuellement l'économie du pays baule — s'explique par la situation léguée par la période de pénétration et de contrôle colonial. L'échec du plan de développement d'Angoulvant et des mesures autoritaires prises durant la première guerre montre que les projets gouvernementaux étaient dépendants, pour leur réalisation, non pas de la « bonne volonté » des agriculteurs, mais d'un minimum de convergence avec leurs propres intérêts (diversifiés, au demeurant, au sein de la population et des régions du pays). Or, parallèlement, le résultat (et le présupposé) du projet colonial était de réduire l'ensemble économique diversifié du Baule précolonial à la seule agriculture — axée, selon les régions, sur le coton ou le cacao. La régression ou la disparition des importantes activités artisanales, de l'orpaillage et des échanges à grande distance, firent effectivement de la formation sociale baule une société de « paysans », tributaires du dispositif économique et politique colonial. On a donc toutes les raisons du monde pour penser que les Baules mettaient sur le choix des activités agricoles toute l'attention nécessaire. Après des années de flottement dues à la guerre de 1914-1918, ce fut pourtant avec surprise que l'Administration constata une forme « spontanée » de la culture du cacao, en relation avec l'expansion de cette culture au Gold-Coast et dans le Sud-Est ivoirien. Le prix et les conditions de production (indépendantes des « champs du commandant » qui périllicitaient) étaient meilleurs que pour le coton alors que l'Administration desserrait le carcan des « champs collectifs » et des livraisons obligatoires à prix imposé. L'essor du cacao se renforça et l'on nota même une reprise cotonnière — brisée à partir de 1925 par une nouvelle intervention administrative sur les prix, inférieurs à ceux des transactions locales. Le cacao était incontestablement le produit le plus intéressant, étant admis que le recours à la commercialisation des produits vers le « secteur européen » était inéluc-

table (par contre se développent, à ce moment-là, de vastes mouvements prophétiques « ethniques » et « interethniques » : le pays baule sera toujours concerné par ces appels). Il était désormais évident, aux yeux d'une partie de l'Administration, que le développement encadré autoritaire pouvait nuire au développement d'une petite production marchande de masse finalement plus profitable à la métropole. Mais c'est seul le verdict des faits — le développement dans une certaine mesure autonome des plantations villageoises — qui triomphe finalement de la politique de planification autoritaire par l'abandon des plantations collectives malgré la surveillance coloniale, l'engouement pour les caféiers, indépendamment de l'action des Sociétés de Prévoyance, dans les années 1930, les résistances au recrutement de main-d'œuvre publique et privée, le détournement de la main-d'œuvre (voltaïque et soudanaise) des plantations européennes vers les « plantations indigènes ».

La fin du régime du travail forcé en 1946-1947, puis la politique de simple incitation et d'intervention minimale adoptée à partir de 1952 (après la collaboration instituée entre le RDA et l'Administration) assureront la généralisation de l'économie de plantation — régulée en partie par la concurrence « interne » entre café, cacao et produits vivriers. Rien n'est donc plus faux d'attribuer le développement de ces cultures à la seule action administrative; il se fit même en partie contre le projet intentionnel initial d'une production encadrée et se nourrit du détournement constant des mesures sur les prestations et les migrations de travail. Les tentatives actuelles pour encadrer et intensifier les cultures pérennes nécessitent, pour être correctement évaluées, la connaissance des conditions historiques de l'émergence de ce secteur.

D / L'HISTOIRE AU CONGO : UN ÉCLAIRAGE DES PROCESSUS ET PERSPECTIVES DU DÉVELOPPEMENT

Cl. ROBINEAU

1. Un demi-siècle d'exploitation coloniale 1895-1945

L'analyse du développement dans la région forestière de Souanké (nord de la République populaire du Congo) peut se résumer en deux propositions inverses : le *fiasco* d'un développement impulsé par l'autorité coloniale, la réussite du développement spontané, induit par la population du Nord-Congo, ces deux propositions découlant d'un même phénomène, l'exploitation coloniale, dont la durée d'un demi-siècle (1895-1945) renvoie à une analyse historique.

Dans cette durée, une périodisation est nécessaire; quatre temps doivent être soigneusement distingués, déterminés par l'impact sur la colonie des guerres européennes 1914-1918 et 1939-1945.

1^{re} période : *Avant la première guerre (1899-1914)* : c'est la mise en exploitation coloniale du Nord-Congo. 1899 marque symboliquement, avec l'octroi par la France, à des compagnies capitalistes concessionnaires, des territoires du Gabon et du Congo (avec leurs ressources et leur force de travail), la mainmise coloniale⁵. Symbole surtout, parce que lesdites compagnies sont plus des entreprises de souscription financière faites pour capter l'épargne métropolitaine au profit de groupes capitalistes parisiens que des organismes de captation sur le terrain de la production. Sur place, quelques-unes de ces compagnies se livrent à la traite des marchandises dans leur concession : huile de palme, caoutchouc de cueillette, ivoire d'éléphant contre pacotille, verroterie, fusils à pierre et poudre. Les formations sociales traditionnelles lignagères digèrent sans trop de mal les effets de la traite : neutralisation des marchandises de traite par un système *lignager-marchand* qui est d'abord *lignager* et les transforme en biens cérémoniels⁶; de plus, les fusils de traite ne servent pas seulement à la chasse, mais aussi à contenir la pression européenne⁷.

C'est la compétition coloniale franco-allemande dans le Sud-Cameroun et le Nord-Congo qui constitue le facteur d'intervention le plus décisif : missions de délimitation de la frontière, quadrillages administratifs de chaque côté de celle-ci; constitution de forces militaires autochtones par chacune des deux puissances coloniales. On débouche sur une situation conflictuelle qui mobilise de chaque côté les forces coloniales, oblige les formations sociales à des alignements sur l'un ou l'autre camp en fonction de leur localisation et des clivages ethniques (des oppositions historiques traditionnelles) et culmine avec le retrait des Français de la région de Souanké au profit des Allemands⁸.

2^e période : *Conquête du Cameroun par les Français (1914-1918)* : c'est l'aboutissement du conflit franco-allemand; la revanche sur l'abandon colonial français de 1911. La conquête se fait à partir du Gabon et du Nord-Congo et signifie l'installation à pied d'œuvre d'un appareil administratif militaire franco-africain qui, après la guerre, va servir à la colonisation⁹. Si la période qui suit s'avère si dure pour les populations, n'est-ce point parce qu'un tel appareil va se perpétuer au service des intérêts coloniaux privés et publics : livraison obligatoire des produits de traite, recrutement d'une force de travail pour le chemin de fer congolais Brazzaville - Pointe-Noire, contrôle de la population par déplacements autoritaires des villages sur quelques axes privilégiés, levée

5. Entre mars 1899 et février 1900, 40 concessions furent attribuées par décret, « concessions qui dépecèrent le territoire (du Congo) » (Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 49).

6. Le terme *neutralisation* renvoie à un appareil conceptuel de la transition forgé par J. CHARMES et exploité in De l'ostentation à l'accumulation..., *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées*, Paris, ORSTOM, n° 64, p. 129 (coll. « Travaux et Documents »). L'expression *système lignager-marchand* est empruntée à H. BERTRAND, 1975, p. 99 et s. et note 2, p. 97-98.

7. La *Ngoko Sangha*, une des compagnies concessionnaires de la région, fut accusée d'armer les autochtones en fusils et poudre (Viолlette, 1914; Lettre du capitaine Dujour à l'administrateur de la région de la Moyenne-Sangha du 8 juin 1907, *Archives du Poste de Onesso*).

8. Traité franco-allemand du 4 novembre 1911 cédant au Cameroun la partie nord de la région congolaise de la Sangha.

9. Les traités de paix qui constituent le Cameroun en mandat de la Société des Nations provisoirement attribué à la France rétablissent l'ancienne frontière entre Congo et Cameroun sur le tracé préexistant au traité de 1911.

de l'impôt obligeant les imposés à la fourniture des produits de traite, corvées de travail pour la création des postes et des routes.

3^e période : La période « dure » de l'Afrique équatoriale française (1918-1939). Quelques notations suffisent : collectes obligatoires de produits, recrutements forcés, impôt « éducateur »; réponse des populations : fuite au Gabon et au Cameroun voisins; contre-attaque de l'Administration : les déplacements de villages sur les axes plus facilement contrôlables. La politique des compagnies concessionnaires de traite a été un *fiasco* : non seulement, parce qu'elle butait sur le refus d'adhésion des prestataires de produits, mais parce que ce refus s'appuyait sur le refus inverse des compagnies concessionnaires de régler sans réchigner les produits livrés¹⁰ : l'Administration coloniale se plaint de cet état de chose mais n'en continue pas moins à faire agir son appareil policier de chefs et de gardes à sa solde. D'où les fuites d'habitants et la contre-parade des déplacements forcés de villages¹¹ qui ne s'inscrit dans aucune perspective productiviste parce que : 1^o l'Administration ne propose aucune production de remplacement et que, 2^o à partir de l'année 1934, l'appareil administratif se trouve lui-même réduit¹² de sorte que, lorsque dans les années 1938-1939, une politique de développement est initiée avec le café pour base productive, il n'y a plus d'appareil administratif suffisamment étoffé pour la mettre en œuvre.

4^e période : 1939-1945 ou la résurrection du régime des livraisons obligatoires. De toute façon, la politique de développement par le café se trouve condamnée par les besoins de la guerre européenne : l'AEF (Afrique équatoriale française) passe dans le camp des alliés, devient une base militaire pour les opérations en Afrique du Nord et se trouve soumise à l'effort de guerre (besoin de caoutchouc de cueillette) : d'où le recours au système des collectes obligatoires appuyé par une administration coloniale renforcée par l'appareil militaire d'une AEF en guerre.

La région de Souanké et le Nord-Congo se sont ainsi trouvés soumis à un système d'exploitation coloniale primitive ne comportant aucun développement du système productif et considérant cette région seulement comme un réservoir de main-d'œuvre pour grands travaux d'intérêt très général et très extérieur

10. « L'indigène (...) est quelque peu désorienté par les méthodes qui lui sont imposées. Tantôt on lui dit de ne pas travailler, ou alors on brûle ses produits sous prétexte qu'ils sont de mauvaise qualité, ensuite on lui demande un gros effort dont il ne s'estime pas rémunéré puisqu'il ne voit pas d'argent... » (Archives du poste de Ouesso, Circonscription de la Karagoua-Koudou, rapport mensuel, octobre 1923. Nous avons souligné les expressions particulièrement significatives).

11. Des villages entiers, surtout ceux les mieux placés près de la frontière, fuient au Cameroun et au Gabon dans des zones difficilement accessibles faute de routes : le groupe des Djem du Sud, au Cameroun, résulte de la fuite des Djem du Congo. A cette parade de la fuite, provenant de la pression coloniale, l'Administration organise une contre-parade : le rabattement des villages sur les axes routiers qu'elle contrôle, substituant ainsi à un peuplement en nappe un peuplement linéaire qui conduit à vider de ses habitants la majeure partie du pays.

12. Pour des raisons de compression budgétaire, l'appareil administratif est considérablement allégé en Afrique équatoriale française : suppression de postes administratifs, regroupement sur les principaux chefs-lieux de rouages précédemment localisés en brousse, fusion de colonies (décrets de 1934).

au Nord-Congo¹³; ce système d'exploitation se trouva rapidement compromis du fait de ses contradictions internes et tout l'effort colonial porta alors, non plus sur son amélioration ou sa réforme, mais sur le contrôle de l'espace préalable au contrôle des hommes nécessaire au fonctionnement du système. En outre, les contradictions de la politique coloniale à partir du milieu des années trente contribuèrent à l'annihilation de tout résultat économique et firent ainsi apparaître tous les effets coercitifs du système comme un pur despotisme de dominants. L'inefficacité du pouvoir colonial dans l'ordre économique, ainsi que le traumatisme créé par l'exercice de ce despotisme ne pouvaient qu'influer défavorablement sur la crédibilité de la politique coloniale ultérieure de développement.

2. *Le développement depuis 1950 : mythes et réalité*

On a dit que, dès avant 1939, une amorce de développement de l'économie avait été entreprise avec les projets sur le café; parallèlement, la construction progressive d'un réseau routier permettant, sinon un véritable désenclavement de la région, du moins un minimum de circulation terrestre à partir des axes fluviaux, fut développé, tant durant la période de guerre qu'après et; tandis que la cueillette du caoutchouc sauvage pour les besoins de guerre donnait à des milieux capitalistes liés à l'Indochine l'idée d'un développement de l'hévéa-culture, plus prosaïquement, l'Administration du territoire recherchait des productions de substitution au caoutchouc sur lesquelles fonder une véritable économie, d'où la création d'une société de prévoyance qui introduit quelques cultures (riz de montagne, pommes de terre, arachide) et se lance dans la distribution de produits manufacturés pour pallier la carence du commerce privé. Tout cela était dérisoire et, là encore, en dépit des bonnes intentions, on retrouvait les défauts de cette action administrative: le manque de moyens eu égard aux projets envisagés, une fluctuation des décisions qui aboutit à des tentatives qu'on abandonne successivement, l'absence d'une conception nette du développement économique de la région.

L'Administration coloniale compta aussi, pour ce développement économique qui faisait problème, sur la colonisation européenne. « Ce colonat se révéla sans suite. Il ne put — ni ne voulut — comme la théorie de la colonisation individuelle le voulait, être le modèle d'exploitations modernes autochtones. Il ne put — ni ne voulut — prendre suffisamment de volume pour constituer de grandes plantations industrielles pérennes demandant et donnant du travail, mobilisant la main-d'œuvre sous-employée et distribuant dans la région des revenus monétaires. En fait, (ses) entreprises ne survécurent pas aux quelques avatars qui se présentèrent: œuvre d'un individu, elles disparurent avec lui; leur base productive se révéla, en pratique, précaire: l'exploitation de l'or ne fut qu'un cycle éphémère; les plantations s'avèrent sans lendemain, le commerce — une velléité; choses plus graves (ces quelques) entreprises glissèrent... d'une activité à une autre et émigrèrent en des implantations toujours provisoires... et le modèle de la plantation pour les habitants

13. Les réalités géographiques (l'excentration de la Sangha dans l'ensemble congolais et la proximité du Cameroun) renforcent le caractère extérieur qu'a revêtu la construction du chemin de fer Congo-océan (CFCO) de Brazzaville à Pointe-Noire, pour la population du district de Souanké.

se trouva être les cacaoyères du Sud-Cameroun et non pas les exploitations européennes » (Robineau, 1967, p. 341).

Car pendant que l'Administration coloniale s'essayait à de timides tentatives de développement, la population réalisait, pour sa part, une révolution tranquille fondée sur le cacao. Par « filtrage ethnique » (des Maka transmirent la culture aux Djem du Cameroun qui, à leur tour, la transmirent aux Djem du Congo et, ces derniers, aux Bakwele de la préfecture de la Sangha), le cacao se répandit à partir de 1950 dans le district de Souanké (Djem-Bakwele), puis dans le district voisin de Sembé où il trouva beaucoup de terres plus propices.

Alors l'Administration récupérant ce mouvement spontané fit des projets : attirer au Congo des Djem du sud du Cameroun, désenclaver la région vers Brazzaville plutôt que vers le Cameroun peuplé bien plus proche — puis à vouloir réaliser ses rêves : installation *manu-militari* de villages bakwele sur des terres djem pour y faire du cacao.

L'expérimentation du cacao au Nord-Congo montre à l'évidence une Administration coloniale parfaitement incapable d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de développement. L'Etat congolais, qui lui succède, se trouve confronté à des problèmes politiques et économiques nationaux aigus qui interfèrent sur la politique de développement. Il n'évite pas, dans la pratique du développement du Nord-Congo, ces décalages entre, d'un côté, l'optimisme porteur d'espérances économiques concrètes et, de l'autre côté, les limites qu'imposent les réalités paysannes et l'état des techniques; entre, en sens contraire, le pessimisme qui démobilise les énergies de l'Administration lorsque cette dernière prend conscience des réalités du moment et les virtualités positives que réalise l'essor spontané des activités populaires pour peu que les conditions techniques se trouvent modifiées.

1^{re} phase (avant 1965) : De l'espace au tassement ou des espérances à la désillusion. — Le cacao du Nord-Congo faisant de l'Etat congolais un exportateur de ce produit — dans une économie qui, avant l'exploitation pétrolière récente n'avait guère de produits nombreux à exporter¹⁴ — la puissance publique se charge, du fait de la carence absolue dans ce domaine du secteur privé, de la commercialisation : la longueur de la route vers Pointe-Noire, et le coût d'évacuation qui en résulte, l'absence d'équipement de la partie terrestre de la route, les variations des cours mondiaux qui se répercutent sur le prix d'achat; les à-coups dans la distribution des crédits qui obéit aux contraintes financières de l'Administration mais non au rythme de la production et de sa nécessaire rémunération ni à celui du renouvellement du matériel d'évacuation consécutif à sa progressive usure : tout cela compromet l'avenir cacaoyer de la région et engendre le pessimisme.

2^e phase (après 1965) : la reprise. — Progressivement, les conditions qui tendaient au blocage de l'essor cacaoyer se modifient : construction d'une route du cacao qui abaisse les coûts d'usure du matériel d'évacuation, développement

14. Pour un volume d'exportations s'élevant pour 1977 à 44,8 milliards de francs africains, le pétrole représentait plus de la moitié (24,3 milliards de francs). En 1962, pour un total d'exportation de 8,4 milliards, le cacao représentait, avec une production de 660 t, 1,1 % des exportations; en 1972 avec 2 500 t et avant l'apport pétrolier qui date de 1974, le cacao devait représenter 4 à 5 % des exportations.

du traitement sanitaire des plantations qui accroît les rendements, relèvement des cours mondiaux. Parallèlement, la zone cacaoyère continue de glisser vers l'est à la recherche de bonnes terres dont la qualité s'avère supérieure à celle de l'ouest : la production reprend progressivement son essor et, aux alentours de 1970, le gouvernement commande une série d'études techniques et socio-économiques en vue d'affermir cet essor et de mieux en tirer parti : programmation d'axes routiers de déblocage, colonisation de terres neuves, etc. On peut alors se demander si ces propositions ne sont pas trop ambitieuses et s'il ne serait pas plus sage de s'en tenir à des projets plus modestes mais assortis d'une garantie des moyens permettant un strict entretien de l'infrastructure actuelle qui s'avère vitale.

Cette aventure du cacao montre les décalages incessants entre des projets globaux et les réalités paysannes des possibilités concrètes de développement. Il y a, au niveau des organisations de développement, une non-prise en compte ou une insuffisance de cette prise en compte des facteurs concrets : difficultés matérielles; spontanéité et logique des actions et réactions paysannes; les autorités chargées de promouvoir le développement font naïvement confiance aux projets qu'elles élaborent, souvent en lien avec les instances internationales ou en fonction de contraintes politiques et s'aperçoivent, à leur grand dommage : 1^o que ces projets capotent, et 2^o qu'il y avait des potentialités paysannes non reconnues ou négligées. Le recours à l'Histoire est indispensable pour repérer les erreurs de la planification passée et pour éviter de répéter ces mêmes erreurs dans la genèse et la gestion de nouveaux plans; il impose aussi le recours à l'Histoire présente pour le suivi des nouveaux plans dont la réalisation ne peut négliger la dynamique des différents acteurs en présence : Etat national, groupes développeurs, paysannerie.

E / HISTOIRE D'UN DÉVELOPPEMENT « RÉUSSI » : LE NORD-EST DE MADAGASCAR

R. CABANES

1. Nous sommes ici dans une région « neuve »¹⁵ dont le peuplement, dès le départ, a été marqué par l'histoire de l'Occident.

C'est pour éviter l'éventualité d'une mise en esclavage que nombre d'habitants de la côte centre-est peuplent la région dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Ici, nulle rade fréquentée par les traitants; même les incursions des Sakalava de l'Ouest ne sont pas à redouter tant la région est faiblement peuplée.

15. Zone vanillière de l'île (80 % de la production mondiale); 15 800 km²; environ 300 000 habitants.

Cet isolement voulu ne dure qu'un temps. Dès le début du XIX^e siècle, l'Etat merina des Hauts-Plateaux impose sa domination et insère la région dans un échange commercial qui prend deux formes :

- prélèvement d'une dîme sur les produits de traite qui transitent par les ports;
- razzias, lorsque le besoin s'en fait sentir, sur les produits qui peuvent être accumulés, riz et bœufs. La faible implantation de l'Etat merina en cette région excentrée laisse penser que cette deuxième forme de ponction du surplus a été restreinte; par contre le contrôle des ports est plus aisé.

La société locale, de type lignager, conserve donc le contrôle de son articulation avec le système commercial : elle ne livre riz et produits de cueillette (caoutchouc, cire, gomme copal) que dans la mesure de ses besoins en bœufs, ces derniers étant le bien d'accumulation par excellence, nécessaires au fonctionnement du système social dans tous ses aspects (alliance, deuil, naissance, établissement de toutes relations hors parenté).

2. La rupture politique introduite par la colonisation (1895) n'altère pas le contrôle de la société locale sur elle-même. Malgré l'impôt, les corvées, une application serrée du Code de l'Indigénat qui visent à obtenir la main-d'œuvre nécessaire aux travaux de l'Administration et de la colonisation; malgré le rapt des terres alluvionnaires situées le long des fleuves (production de riz) et l'interruption de sa commercialisation qui visent le même but, le fonctionnement lignager n'est pas altéré. Sauf à ses marges : naissance du « vagabondage » et du marronnage qu'un maillage trop lâche de contrôle politique n'arrive pas à supprimer.

Dans l'ensemble, la société lignagère se reproduit sur les mêmes bases : le riz, cultivé en montagne où les rendements sont plus faibles, n'assurera dorénavant que l'autosubsistance; la région, sans réserves vivrières, deviendra alors très sensible aux catastrophes naturelles (cyclones ou sécheresses).

L'argent nécessaire à l'impôt, payé collectivement par les chefs, sera fourni par les revenus du caoutchouc (jusqu'en 1912) par ceux de la vanille (à partir de 1910). Et le surplus sera toujours utilisé à l'accumulation de bœufs. La colonisation échoue donc dans sa tentative de constituer de nouveaux rapports de production basés sur le salariat; mais cet échec au niveau local est un demi-succès au niveau de la « colonie » : ce sont des gens de l'extrême Sud-Est (Antaisaka) qui sont venus volontairement, mais provisoirement, chercher des salaires; prolongation d'un mécanisme ancien qui avait vu le salariat obligatoire, contrôlé par les chefs, prendre le relais dès 1850 du commerce des esclaves utilisés pour les plantations de cannes à sucre de Maurice et de la Réunion. Cette double attitude, d'un côté la fuite du salariat, de l'autre sa recherche, montre bien sûr que tout développement s'inscrit au centre des contradictions principales de chaque société locale, mais aussi que tout processus de développement articule des structures sociales diverses et que le niveau d'analyse pertinent est celui de la « colonie », ou de l'Etat, ou d'une région.

Faut-il encore revenir sur l'échec local du « développement » dans cette période; rappeler l'hypothèse coloniale d'une production capitaliste qui, même sans moyens en capitalistes et en capital, a duré jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, souligner le diagnostic (la paresse indigène) qui détermine

sa politique : l'emploi juridique ou physique, de la force ? De fait l'administration coloniale, qui n'a pas les moyens de sa politique, en est réduite à se justifier. Ces moyens, elle va les avoir par l'intermédiaire du marché mondial avec la hausse générale des cours des produits agricoles d'exportation, aux lendemains de la première guerre mondiale. Mais là encore, le « développement » va se faire en dehors des schémas qu'elle avait prévus.

Et d'abord la hausse des prix n'a fait venir ni capitaux, ni capitalistes. Si des terres nouvelles ont été appropriées par la colonisation (les maisons commerciales des ports français) elles sont restées en friche faute de main-d'œuvre. L'arrivée de petits planteurs réunionnais ou chinois a continué à poser avec plus d'intensité encore le problème de la main-d'œuvre ; il est resté non résolu, et l'Administration se fait traiter d'incapable par les colons.

Mais les causes réelles de l'absence de main-d'œuvre résident dans le fait que la terre n'a pu être soustraite aux autochtones.

Car dès le début des années 20 une immigration massive s'est produite dans la région. Là est l'essentiel : que la hausse des cours d'un produit d'exportation attire des migrants issus de nombreuses régions de l'île, comme dans un jeu de l'offre et de la demande. En fait de migrants, il s'agit :

- des Antaisaka du Sud-Est qui continuent à venir comme salariés et qui petit à petit s'installent à leur compte ;
- des habitants des Hauts-Plateaux (Merina et Betsileo) déjà fortement insérés dans l'économie marchande et qui fuient les contraintes politiques d'une administration coloniale trop présente dans leurs régions et les limitations économiques, en particulier commerciales, apportées par la colonisation ; dans les mêmes régions, c'est, au bas de l'échelle, les anciens esclaves, libérés et sans terres ;
- des habitants de la côte est (Betsimisaraka) qui ont vu leurs structures sociales se disloquer à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle par la traite des esclaves ;
- des gens de l'extrême sud (Antandroy) dont la structure sociale ne peut se reproduire qu'en obtenant de l'argent frais pour acheter des bœufs, et qui passent dans la région comme salariés sans s'y installer.

On voit là la diversité des mécanismes induits par ce demiurge qu'est le marché mondial, grâce au relais colonial. Ce dernier cependant ne pourra résoudre au profit de la colonisation la lutte foncière intense qui s'engage dans la région dès 1920. Cette lutte prend deux aspects :

- lutte contre la colonisation (sitôt qu'une terre de colons fait l'objet d'une demande d'immatriculation, c'est aussitôt un défrichage multiple et ponctuel de la part des autochtones) ;
- lutte contre les éleveurs : les anciennes familles de la région immobilisent trop de terres pour les nouveaux planteurs ; après de multiples incidents les troupeaux se réfugient dans les régions voisines et, du même coup, le système social de reproduction fondé sur l'accumulation des bœufs se trouve remis en question : plus besoin de chefs pour assurer l'accumulation et la gestion du troupeau, régression des unités d'échanges cérémoniels à des niveaux de plus en plus restreints, individualisation progressive de la gestion des revenus. Ainsi se créent en ce lieu, dès 1925 et sur l'échec colonial, les rapports sociaux de la petite production marchande où une nouvelle

différenciation sociale se constitue qui passe par un contrôle de la force de travail salariée et forcée (et non plus lignagère). Cependant l'Administration reste le relais déterminant de l'accès à cette force de travail, comme par le passé : l'alliance entre les planteurs locaux et l'administration indigène subalterne ne peut se réaliser qu'avec sa protection. Ce qui donc apparaît comme un échec à cette époque, apparaîtrait maintenant comme un remarquable succès du « développement » : les cours de la vanille vont être le baromètre politique et social de la région.

Cette petite production marchande « libre » s'insère cependant dans un réseau commercial fort contraignant. Dès que la petite colonisation (planteurs métropolitains ou réunionnais, chinois, créoles, ou autochtones) voit que ni le problème foncier, ni l'accès massif à la force de travail ne peuvent être résolus à son profit, elle s'insère aussitôt au niveau de la commercialisation et de l'usure. Cette insertion est facilitée par les données techniques : la vanille doit se préparer sur place et ne peut être commercialisée qu'un an environ après sa récolte et la survaleur procurée par ce travail est accaparée par la petite colonisation, non seulement par le moyen des multiples entraves techniques ou économiques apportées à la préparation paysanne, mais surtout par le fait de la récession de la production vivrière. La lutte de la colonisation contre la pratique du riz de montagne au nom de la conservation du patrimoine forestier est en fait une lutte contre l'indépendance vivrière des paysans. Dès lors, chaque année difficile (sécheresse, cyclone, chute des cours de la vanille) voit nombre de paysans s'insérer dans le cycle sans fin de l'usure. Ainsi le capital usurier gouverne la région, les risques de la production étant pris par les paysans.

4. Le recours au travail forcé est devenu complètement inutile. Au niveau de la région toujours, la suppression du code de l'Indigénat en 1946, la révolte de 1947, en faisant disparaître les dernières contraintes du travail forcé n'apportent pas de changements radicaux localement. C'est dorénavant le renforcement du réseau usurier et son articulation avec le capital foncier qui seront la caractéristique essentielle de cette période, avec, après l'Indépendance, l'insertion de l'Etat comme partie prenante de ce réseau. D'une part les possibilités d'emprunt bancaire confortent le réseau usurier : les banques ne prêtent pas à plus de 10 % aux grandes maisons commerciales au début des années 70 ; le même argent est prêté à 100 % au niveau paysan. D'autre part la réglementation du marché soi-disant établie pour museler la spéculation et l'usure régularise les revenus des professions intermédiaires : la part du produit revenant aux paysans était de 52 % durant les trois années (62 à 64) précédant la régularisation du marché, elle est réduite à 25,5 % en moyenne durant les sept années (1965-1971) qui suivent cette « régularisation ». L'Etat, par l'intermédiaire de la Caisse de Stabilisation (qui accapare 28 % du prix de vente total) est le grand bénéficiaire de cette opération. Cette mainmise, qui est le produit de l'articulation Etat-intermédiaires, est d'une grande stabilité. Elle n'est pas affectée par les changements politiques contemporains¹⁶.

16. Chose remarquable : dans les périodes de hausse importante du cours de la vanille, les salaires ne bougent pas ; preuve que le contrôle par l'usure est bien suffisant. La plantation permet seulement d'être au sein du monde paysan pour amorcer le circuit usurier ; sauf rares exceptions.

Il nous semble qu'on peut voir ici un cas exemplaire de « développement réussi », selon les critères du développement actuellement en vigueur. Toutes les productions, vivrières y comprises, sont incluses dans le marché. Une lutte foncière âpre se développe sur les terres vivrières : au niveau local, le contrôle du vivrier devient, par le biais de l'usure, le moyen le plus efficace de l'insertion dans le circuit de commercialisation de la vanille. Et le café, également cultivé dans la région, ne peut être le moyen de reconquête d'une certaine autonomie puisque son marché est « régularisé » de la même manière que celui de la vanille. Reste le cocotier récemment implanté (1975) qui peut présenter une alternative à l'insertion inévitable dans le système de production décrit ci-dessus : le « choix » est alors entre petite production marchande et salariat.

Ainsi ne peut-on faire l'économie de l'étude de l'articulation entre les différentes structures sociales ou régions d'un lieu donné dans l'histoire actuelle du Développement; d'une part. D'autre part, en décrivant les mécanismes globaux qui ont conduit à la situation actuelle, on a pu laisser croire que toute histoire est quasiment prédéterminée, malgré quelques surprises ou quelques retards provisoires, par le marché mondial et ses relais locaux. En fait, on a bien vu comment, dans les années 20, ces déterminismes pouvaient être élargis et réinterprétés localement. Cette histoire fait partie de l'histoire actuelle; on aurait pu à ce sujet insister sur les conflits qui agitent la région tant au niveau économique (contestation de l'usure) qu'au niveau politique (choix des représentants régionaux de l'Etat) ou même culturel... Comprendre le développement actuel au niveau de la sociologie, c'est aussi analyser le rapport entre l'Etat et les classes dominantes et dominées des structures socio-économiques régionales dans le cadre de leur dépendance mondiale. C'est à ce niveau seulement pour la sociologie qu'il y a une logique globale, comme le révèlent les tendances actuelles des derniers travaux de « socio-histoire » de la colonisation.

F / APRÈS L'ARACHIDE, LE COTON :

UNE HISTOIRE QUI SE RÉPÈTE

Guy PONTIE

Si l'histoire peut éclairer les réactions actuelles des Guiziga devant les tentatives de développement agricole — axées essentiellement sur la culture du coton — mais aussi face aux pressions dans le domaine de la scolarisation et de l'islamisation, elle se doit de ne pas être seulement une histoire économique mais aussi et peut-être surtout une histoire politique.

Cette histoire ne devra pas se limiter à l'analyse, même détaillée, des réactions du pouvoir politique autochtone face aux tentatives du pouvoir colonial

pour le soumettre, puis le déstabiliser et, enfin, faute de mieux composer avec lui. Il sera nécessaire de faire une incursion dans l'époque précoloniale et d'analyser la genèse de la chefferie, son fonctionnement, sa pérennité malgré les nombreuses tentatives de déstabilisation, voire son renforcement. C'est en effet par un large détour au niveau de l'organisation politique et religieuse, source de cohésion mais aussi de contestation interne dans la mesure où elle fonde et légitime une hiérarchie clanique et lignagère déterminant des accès différentiels à la force de travail, que nous pourrons mieux appréhender la logique de cette société.

L'unité choisie pour cette rapide analyse — la chefferie guiziga de Muturua : 700 km², 20 000 habitants environ, située au Nord-Cameroun, au sud de Maroua — pèche à la fois par sa taille, trop modeste, et peut-être par sa trop grande homogénéité, au point que la démarche pourra être taxée à la fois de particularisante et de culturaliste. Le choix nous paraît cependant judicieux pour deux raisons au moins : il permet un recours plus facile à l'histoire, et une analyse plus fine des facteurs de transformations exogènes et endogènes.

La chefferie s'est constituée vraisemblablement à la fin du xvii^e siècle ou au début du xviii^e selon un schéma relativement classique en Afrique. Un leader — à qui l'on attribue par la suite des pouvoirs exceptionnels tant dans le domaine du religieux que du militaire et du politique — s'installe avec ses clients dans une zone peu peuplée et soumet — ici intègre même à son groupe de parenté — les groupuscules d'autochtones. Il met sur pied un embryon d'organisation politique, religieuse et militaire qui lui permettra d'étendre sa domination de proche en proche sur des groupements venus d'horizons divers, fuyant les chasseurs d'esclaves des empires musulmans voisins (Mandara en particulier). Le chef de Muturua exerce son pouvoir sur l'ensemble du territoire par l'intermédiaire de ses fils ou frères envoyés pour le représenter à la tête de chaque village nouvellement créé. Le pouvoir religieux est reconnu au niveau de l'ensemble de la chefferie aux autochtones intégrés artificiellement au groupe de parenté du chef de Muturua qui peut ainsi exercer un certain contrôle; au niveau de chacun des villages, au premier débrousseur. Le pouvoir politique et religieux se transmet par primogéniture.

Les descendants des fondateurs de la chefferie jouissent d'un statut privilégié au niveau de l'ensemble du territoire; il en est de même au niveau de chaque village des descendants du chef religieux. Ce statut n'est pas seulement honorifique, il se traduit en avantages économiques dans la mesure où les notables peuvent bénéficier lors des « invitations de travail » d'une main-d'œuvre importante qui leur permet de cultiver des superficies étendues. Le sans-grade qui refuserait d'apporter sa quote-part à l'enrichissement des notables ferait l'objet de sanctions. La même coupure, entérinée également dans le domaine du religieux, se retrouve au niveau de chaque groupe de parenté dans les relations entre aînés et cadets d'une part, entre générations d'autre part. Le surplus ainsi prélevé, soit directement sous forme de prestations en vivriers soit indirectement sous forme de prestations en travail, remonte les différents échelons de la hiérarchie sociale jusqu'au chef de Muturua. Il est utilisé pour l'entretien de l'appareil d'Etat (cour, fonctionnaires...), mais une part importante est destinée à secourir les déshérités et à assurer le prestige des différents clans lors de grandes fêtes annuelles qui donnaient lieu à des dépenses ostentatoires importantes.

La production interne presque exclusivement agricole était complétée par des apports extérieurs importants, à une certaine époque au moins. Grâce à une armée épisodique, levée sur l'ensemble du territoire, le chef de Muturua effectuait de fréquentes razzias dans les régions voisines, en pays Hina et Kola notamment. Bétail, produits agricoles mais aussi prisonniers utilisés pour la culture ou revendus aux Bornouan d'abord, aux Peul ensuite — en échange de chevaux en particulier — constituaient un apport non négligeable. Une part importante du butin était conservée par le chef de Muturua; le reste était distribué aux guerriers et aux différents notables.

Nous allons voir que si les tenants de l'autorité traditionnelle ont essayé et, dans une large mesure, réussi à maintenir ce type de fonctionnement interne de la chefferie et donc à repousser ou du moins à neutraliser toute forme d'intervention susceptible de remettre en cause la hiérarchie sociale, il n'en a pas été de même de leurs relations extérieures. Ainsi, pendant un temps au moins et dans ce domaine précis, la prise de pouvoir par les Peul au niveau de l'ensemble du Nord-Cameroun, au début du XIX^e siècle, a considérablement modifié la situation. Vaincus, les Guiziga de Muturua furent inféodés officiellement au lamidat de Binder (Tchad). Non seulement ils furent privés de leur source d'approvisionnement extérieur mais encore durent-ils payer un lourd tribut aux Peul, en vivriers et en esclaves. Mais la situation évolua rapidement. Affaiblis par des dissensions internes, contraints de surcroît de prélever un impôt de plus en plus lourd pour répondre aux exigences croissantes de l'émirat de Yola, les Peul durent subir des réactions de plus en plus dures des Guiziga. Les incursions en pays Muturua devenaient de plus en plus périlleuses; mieux valait donc les laisser reprendre leurs fructueuses razzias et leur acheter les esclaves.

Avec la colonisation allemande puis française, on allait en revenir à la situation antérieure. Le système d'administration indirecte mis en place confirmait la prééminence des Peul sur les « païens »; la pacification du territoire coupait les Guiziga de leurs sources d'approvisionnement extérieur. Il fallut attendre 1924 pour que de nombreux « commandements païens » dont celui de Muturua retrouvent leur indépendance à l'égard des Peul. Les administrateurs ont estimé alors que les Peul étaient un obstacle à leur politique « d'apprivoisement » des païens et que l'acrimonie à l'égard du « Blanc » était en grande partie motivée par le renforcement du pouvoir des islamisés qu'il avait provoqué. Si la situation s'est effectivement améliorée, tous les problèmes n'ont pas été résolus pour autant et la tentation était grande de destituer les chefs traditionnels accusés de dresser la population contre l'Administration et de les remplacer par des alliés du pouvoir. L'Administration a rapidement déchanté et a été contrainte de rétablir les anciens chefs, même s'ils pouvaient être soupçonnés — souvent à juste titre — d'être les animateurs de bandes spécialisées dans le rapt de bétail et parfois de bergers peul, tentant de reconstituer ainsi leur réseau d'approvisionnement extérieur¹⁷.

Si cette société a pu résister avec un certain bonheur aux tentatives de déstabilisation politique menées par l'administration coloniale, il n'en a pas toujours été de même au niveau économique. Certes l'impôt a été perçu avec

17. En 1927 pas moins de 80 bœufs ont été dérobés au cours d'une seule attaque nocturne.

beaucoup de difficultés, pour des raisons politiques et économiques¹⁸, mais les Guiziga ne purent s'opposer à l'introduction de la culture de l'arachide. Les administrateurs étaient tout à fait conscients du peu d'enthousiasme suscité par cette culture et reconnaissaient que les Guiziga s'y adonnaient uniquement pour pouvoir payer l'impôt. Il est symptomatique de constater que les difficultés dans la perception des taxes — il est vrai accrues — en 1941 ont été suivies dès 1942 d'une campagne musclée en vue de l'intensification de la culture arachidière¹⁹, alors qu'à la même période le chef de subdivision de Kaélé notait dans le nord du canton de Muturu « un défrichement en règle qui peut même s'appeler du déboisement »²⁰ effectué spontanément par les Guiziga pour intensifier les cultures vivrières. Dès que la pression de l'Administration s'est relâchée, les superficies cultivées en arachides ont subi une forte diminution²¹.

Après l'arachide, c'est le coton qui devint à la mode. A une culture obligatoire, impopulaire certes, mais permettant en période de soudure un complément alimentaire non négligeable, allait se substituer — dans les années 50 — une autre culture vouée exclusivement à la commercialisation dont le développement allait bénéficier de la pression administrative mais surtout de l'encadrement particulièrement efficace de la Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles (CFDT) et de l'appui scientifique de l'Institut de Recherches du Coton et des Textiles exotiques (IRCT). L'accession du Cameroun à l'Indépendance n'allait rien changer à la situation : l'administration camerounaise exerça la même pression que l'administration coloniale et la CFDT continua de mener à bien sa tâche d'encadrement.

Dès la préparation du champ et jusqu'à la vente du coton le paysan est étroitement surveillé par les agents de la CFDT. Les champs familiaux destinés à la culture du coton sont piquetés par le *boy coton*; les graines, fournies par la CFDT, sont semées au cordeau; une grande attention est accordée aux divers sarclages (3 ou 4) et des primes sont attribuées en cours de culture en fonction de la « propreté » des champs; enfin l'achat de l'intégralité de la production est effectué également par un agent de la CFDT au niveau de chaque village, et le paysan reçoit immédiatement la totalité du prix de vente.

Dans une optique de développement prioritaire de la culture du coton, cet encadrement particulièrement serré s'impose. En effet, outre le fait que les tenants de l'autorité « traditionnelle » ne manifestaient guère d'enthousiasme à l'égard d'une nouvelle culture imposée de l'extérieur, susceptible de remettre

18. En 1927 un émissaire guiziga avertissait le chef de subdivision que pas un Blanc ne s'installerait dans son pays. En 1943 encore, le chef de subdivision, M. Barraque, était menacé d'être matraqué s'il se rendait dans le village de Fulu qui refusait toujours de payer l'impôt.

19. « Des ordres nets et précis ont été donnés au cours de notre tournée pour l'intensification de la culture de l'arachide conformément aux instructions contenues dans la circulaire n° 8 en date du 22 février 1942 de Monsieur le Gouverneur du Cameroun français. Aucun ne pourra se prévaloir des ordres reçus et faire appel contre les sanctions qui lui seront infligées », Rapport de tournées effectuées dans le canton de Muturu par M. Barraque, juin 1942.

20. *Ibid.*

21. De 8 000 ha en 1951-1952 pour l'ensemble de la subdivision de Kaélé, elles sont passées à 2 500 ha en 1963-1964 (chiffres donnés par H. FRECHOU, *L'arrondissement de Kaélé, étude géographique régionale*, Centre ORSTOM, Yaoundé, 1966, 93 p. multigr.).

en cause la hiérarchie sociale et économique instituée²² ; le coton, semé sur le même type de sol et à la même période, concurrence le sorgho de saison des pluies, culture vivrière et cérémonielle par excellence des Guiziga. Le paysan a dû s'adapter et compenser une régression certainement importante des superficies et des soins consacrés au sorgho de pluies par un accroissement notable de la culture du sorgho de saison sèche. Tous n'y ont cependant pas trouvé leur compte : les sols qui conviennent à cette culture — vertisols et sols hydromorphes — sont en effet très inégalement répartis ; par ailleurs la période de repiquage du sorgho de saison sèche est relativement courte et coïncide parfois, en fonction des aléas climatiques, avec le dernier sarclage du coton, surveillé de très près par les agents de la CFDT dans la mesure où il a une influence déterminante sur le rendement du cotonnier.

En somme, la seule plage de liberté laissée au paysan réside dans la possibilité de choisir — dans la mesure où ses disponibilités en terre le lui permettent — le terrain qu'il affectera à la culture du coton et, éventuellement, de décider de mettre en œuvre une superficie plus importante que celle plus ou moins imposée par la Société d'encadrement.

Il est évident que dans de telles conditions le paysan ne pouvait guère s'opposer au développement du coton. Peut-on en conclure pour autant que cette nouvelle culture a été digérée, intégrée par la société guiziga ? Il eût fallu pour pouvoir en juger que cessât la pression de l'Administration et de la CFDT (devenue SODECOTON au Cameroun). Que ce ne soit pas encore le cas semble prouver que le paysan ne fait toujours pas preuve d'un enthousiasme démesuré à l'égard de cette culture. Plus intéressant par contre est d'analyser comment les Guiziga ont su puiser dans leur histoire, dans leur type particulier d'organisation politique, sociale et économique, pour tenter de neutraliser les effets du coton ou du moins faire en sorte que la hiérarchie « traditionnelle » ne s'en trouve pas trop perturbée.

La culture du coton, dans un premier temps au moins, a renforcé les inégalités de statut liées à l'appartenance clanique et lignagère et plus encore celles attachées à l'âge et à la position de l'individu au sein de son groupe de parenté. Le recours massif à l'aide extérieure, privilège des puissants, continue à jouer dans le cadre des cultures vivrières de saison des pluies mais il s'est étendu et même amplifié dans le domaine du sorgho de saison sèche²³. Grâce au coton en quelque sorte, mais indirectement, les tenants de l'autorité traditionnelle ont pu accroître leur production vivrière²⁴. Dans le cadre plus restreint de la famille par contre, la force de travail des jeunes a été directement mobilisée pour cultiver le coton.

Nous avons signalé que le surplus prélevé en vivriers aux différents stades de la hiérarchie, soit directement sous forme de produits soit indirectement

22. On a tenté de neutraliser l'opposition éventuelle des chefs de villages et de cantons — et d'en faire si possible des agents de propagande du coton — en les intéressant financièrement au tonnage produit par leurs administrés. C'était oublier que les chefs n'ont pas un pouvoir absolu et doivent rendre des comptes aux villageois.

23. En 1970 une enquête menée dans le village de Moussourtouk montrait que le sorgho de saison sèche occupait 40 % des surfaces cultivées et bénéficiait de 67 % de l'aide extérieure, alors que pour le coton les pourcentages étaient respectivement de 34 % et de 8,5 %.

24. Calcul judicieux si l'on se rappelle qu'à la fin des années 60, c'est le vivrier qui est devenu culture de rente.

sous forme de prestation en travail, avait une finalité sociale bien précise : qu'une part importante de ce surplus était redistribuée sous forme de nourriture ou donnait lieu à des dépenses ostentatoires qui confirmaient le prestige des différents groupes sociaux. Il n'en est plus de même avec la culture du coton. Le chef de famille monopolise le revenu monétaire ainsi produit : il utilise une partie pour payer l'impôt mais consacre une part importante du reste à l'achat de biens de consommation modernes à usage personnel (vêtements, récepteur à transistors, vélo...). Les jeunes et d'une façon plus générale tous les sans-grade qui pouvaient espérer par la culture du coton acquérir du numéraire et compenser leur infériorité de statut « traditionnel » par une reconnaissance sociale au niveau « moderne », se voient dépossédés des fruits de leur travail au profit des anciens qui jouent désormais sur les deux tableaux. Face à cette situation ils réagissent actuellement de deux façons : ou ils restent à l'intérieur du système pour éviter les sanctions religieuses et attendent de devenir des « anciens » pour profiter à leur tour du système, mais font preuve de peu d'entrain pour la culture du coton²⁵, ou ils quittent le village, souvent contraints et forcés, et s'installent dans un autre village de la chefferie ou mieux quittent le pays guiziga et vont cultiver du sorgho et du coton ailleurs.

L'introduction de la culture du coton a donc accentué les contradictions internes de cette société et par là même accéléré les mouvements de contestation qui actuellement se concrétisent essentiellement sous forme de migrations. Les détenteurs de l'autorité continuent de contrôler la force de travail mais perdent une partie de leurs subordonnés; ces derniers quittent le « pays » pour cultiver du coton ailleurs²⁶, mais ils doivent fréquemment louer des terres et tombent généralement sous la domination des Peul : la situation de dépendance qu'ils fuyaient au sein de leur propre société, ils la retrouvent, transférée au niveau ethnique, sur les lieux mêmes de la migration.

Après la culture de l'arachide, celle du coton, dans les conditions que nous venons d'évoquer; après la restauration par l'administration coloniale, jusqu'en 1924, de la domination des Peul, le rétablissement à l'Indépendance de la prééminence de l'islamisé sur l'élément « païen » : c'est une histoire qui se répète et l'on ne peut pas dire que les Guiziga n'aient eu qu'à se féliciter de leurs relations avec le pouvoir central. Mais la méfiance à l'égard de l'intervention extérieure, les conflits d'intérêts au sein de la société ne sont pas les seuls éléments d'explication au peu d'engouement manifesté pour le coton. Se nourrir reste l'objectif prioritaire et le meilleur moyen d'y parvenir est encore de cultiver assidûment du vivrier. Comme par ailleurs, l'histoire récente l'a montré, la vente du surplus de sorgho est d'un très bon rapport !

25. Si les superficies cultivées en sorgho augmentent régulièrement en fonction de l'importance de la famille — l'intensif relayant cependant l'extensif à un certain niveau — il n'en est pas de même du coton.

26. Les superficies cultivées en coton représentaient, en 1970, pour l'ensemble du canton de Muturua, 22 % environ des superficies cultivées; dans les zones de migrations extérieures — Kurgui et Pitoa — de 53 à 56 %.

ESQUISSE D'UN PROGRAMME

A titre programmatique et sans épuiser le domaine historique dont la connaissance éclaire utilement la sociologie sur le Développement, on peut mettre en avant quelques niveaux particuliers, *qui entretiennent bien sûr entre eux des relations étroites.*

Les six « histoires de développement » se rattachent à chacun de ces niveaux et servent ici à leur illustration.

On peut examiner les situations :

1) *Selon le type d'articulation entre base productive « à développer » et Développeurs (système tributaire et colonial, capitalisme d'Etat, « socialisme réel »...).*

On peut constater que la représentation que se font les développeurs des cadres sociaux de production et des besoins chez le « collectif à développer » n'est pas sans influencer leurs propres décisions. La représentation simplifiée, et en grande partie faussée, de l'attitude de la confrérie mouride à l'égard du travail agricole rejoint « l'esprit du capitalisme » webérien comme facteur explicatif favorable au « développement » (cas B). Le « collectivisme » supposé des structures de production africaines informe certains projets ivoiriens malgré le privilège accordé au capitalisme d'Etat (cas A). Au Cameroun (cas B), l'encadrement de la culture du coton subsistera tant que le paysan ne comprendra pas son intérêt supposé : augmenter son revenu monétaire en cultivant davantage de coton pour satisfaire ses besoins. Cette distance qui sépare au niveau des réalités et de leur évolution la paysannerie des autorités chargées du développement, conduit à une succession de « ratages » de l'articulation entre base « à développer » et système colonial et, quelles que soient les fluctuations et les interventions contradictoires de la politique de ce dernier, aboutit généralement à la régression des « forces productives » d'un ensemble économique jusqu'alors diversifié et plus

intensif qu'on ne le croit (cas C et D). Les limites du système colonial de type tributaire ou salarial appliqué à une structure politique, qu'elle soit centralisée ou non, sont clairement montrées (cas C, D, E, F).

- 2) *Selon les formes d'intervention des Développeurs : caractères institutionnels du Développement ; contraintes directes et indirectes ; contraintes ou « laissez-faire » ; encadrement de la production ou non ; prélèvement direct ou politique d'achat ; réforme foncière ou non...*

Les études de cas montrent abondamment les limites, les errements et les volte-face des politiques coloniales ou étatiques. La plupart du temps contraintes de tenir compte d'un état de fait qui dépasse leurs moyens d'action, elles sont dans une mesure certaine dépendantes de intérêts particuliers du « collectif à développer ». A Madagascar (cas E) la politique d'intervention coloniale de création du salariat se heurte à la résistance inattendue de la structure sociale qui trouve dans les éléments nouveaux apportés par le marché mondial le moyen d'assurer une production autonome. Dès lors l'intervention coloniale effectue un repli vers un objectif plus modeste : préservation des noyaux de salariat là où ils ont pu être développés, protection politique des catégories sociales commerçantes-usurières. Pour éviter de salarier les paysans du Sinématiali (cas A), la Sodefel les organise en coopérative, mais devant l'échec elle devra certainement avoir recours à une politique de subvention par l'intermédiaire du prix d'achat de la tomate.

De la pénétration coloniale à l'avènement de l'économie de plantation contemporaine, les colonisateurs ont tenté d'appliquer des politiques très diverses allant du laissez-faire, fondé sur des considérations d'abord commerciales, à l'encadrement autoritaire, fondé sur l'organisation de la force de travail et du procès de production lui-même. Concernant les résultats obtenus, évalués par rapport aux intentions affichées au départ on constate l'échec de l'encadrement autoritaire productiviste (cas C, D, F). Cela peut s'expliquer par l'étroitesse de la marge de manœuvre laissée à l'Administration par l'existence d'un marché libre interafricain pour certains produits et le souci de rentabiliser le travail fourni affirmé par les agriculteurs. Dans les cas où un produit est jugé rentable par les producteurs, ceux-ci débordent largement les objectifs prévus souvent au niveau quantitatif (cas C et D) mais surtout détournent ces objectifs au niveau des structures de production ; développement « spontané » de la petite production marchande domestique (cas C et E), des champs privés contre le modèle des champs collectifs (cas A), détournement du dispositif d'acheminement de la main-d'œuvre voltaïque au profit des

plantations villageoises et au détriment d'un colonat européen qui en était le bénéficiaire prévu (cas C), développement des cultures vivrières qui finissent par supplanter comme culture de rente la culture d'exportation imposée (cas F).

Autant donc connaître précisément les intérêts particuliers du « collectif à développer » et cesser d'invoquer les « intérêts des populations » comme un simple slogan gouvernemental qui rend plutôt de mauvais services au gouvernement en question puisqu'il lui cache l'essentiel.

3) *Selon la pratique sociale des collectifs « à développer » à l'égard du développement. Il y a une dimension historique à cette pratique — notamment dans le cas d'une colonisation antérieure — et le Développement fait partie de la mémoire collective actuelle tout autant que la « Tradition ». Le dispositif du Développement constitue un enjeu permanent concernant la division sociale du travail et donc la reproduction sociale des sociétés concernées. On pourra déceler les effets intentionnels et inintentionnels des opérations de Développement ; le degré d'autonomie et d'autoproduction de ces sociétés...*

Il est patent qu'on ne saurait rendre compte de l'économie arachidière « mouride » (cas B) ou de l'économie cotonnière « guiziga » (cas F) ou plus généralement des réactions aux interventions de l'Administration sans replacer les ensembles sociaux concernés dans un contexte régional et politique profondément enraciné dans une pratique sociale historique. Il existe une logique des « réponses » des agriculteurs aux politiques de Développement des colonisateurs ou de l'Etat. Elle résulte incontestablement de l'expérimentation, par eux, des politiques successives et de leur confrontation avec leurs intérêts tels qu'eux-mêmes les définissent. En schématisant, le cas C tend à montrer que la pratique des producteurs face aux interventions coloniales repose essentiellement sur l'attention portée aux prix et à la rentabilité des spéculations proposées d'une part, sur la recherche de la plus grande autonomie possible en matière d'organisation de la production d'autre part. Dans la situation où les conditions les plus défavorables se cumulent (bas prix d'achat, encadrement autoritaire) la réponse baule peut prendre la forme d'interdits religieux (riz, igname, coton) qu'il est impossible de considérer comme des « obstacles socioculturels » tant est cohérente la logique « économique » qui les sous-tend. Afin de préserver l'autonomie de la structure sociale locale, la réponse malgache (cas E) prend la forme d'une résistance foncière que vient décupler l'immigration dans la région d'autres habitants de l'île. Ce faisant, un nouveau système de production, la petite production marchande, remplace l'ancien basé sur l'équilibre agriculture-élevage,

tout en assurant la mainmise de la région aux dépens de l'appropriation foncière coloniale. Au-delà des mauvais souvenirs de la période coloniale liés aux contraintes collectives, les réactions des Sénoufo (cas A) à l'égard de la Sodefel doivent se comprendre dans le contexte du programme d'urgence pour le Nord où le complexe a été présenté comme un « cadeau du Président » et, plus globalement, dans le contexte des activités des Sociétés de Développement (SODE) présentées comme redistributrices de la manne présidentielle aux paysans et donc fatalement perçues comme parasitaires dans toute la Côte-d'Ivoire par les mêmes paysans. Le Développement peut aussi s'effectuer malgré ou indépendamment de l'Administration selon la société sur laquelle il se greffe (cas B et D). Le cas mouride (B) illustre l'extrême ambiguïté qui caractérise une insertion dans les rapports marchands commandée plus par une dynamique spécifique de la Société Wolof que par l'action ou la sollicitation des autorités coloniales et post-coloniales.

- 4) *Plus particulièrement, selon les politiques de « résistance » ou de « collaboration » instituées entre développeurs et développés, en tenant compte de l'hétérogénéité des groupes en cause : « alliance de classes » ou d'intérêts ; comportement du secteur marchand ou des détenteurs du pouvoir politique local, etc.*

Les six histoires montrent des situations de pluralité de groupes dans laquelle le « collectif à développer » n'est pas plus uni — chefferie collaboratrice face à une paysannerie et sa structure lignagère traditionnelle hostile (cas D), gros planteurs collaborateurs sur la base d'une politique « libérale » avec l'Administration à partir de 1952 et petits planteurs (cas C), marabouts et paysans (cas B), jeunes et anciens (cas F), « habitants du Nord » (cas A) — que le groupe développeur — secteur privé en relations ambiguës avec l'Administration coloniale (cas D), intérêts étrangers, nationaux et régionaux (cas A). Le cas F a l'originalité de montrer que l'hétérogénéité de la Société Guiziga rend impossible la prise en charge de la culture du coton par le « collectif à développer ». Alors que les groupes sociaux en présence trouveraient chacun leur intérêt dans cette culture, les conflits internes et la transformation des rapports sociaux neutralisent cette « prédisposition » au Développement.

Au moment de la pénétration coloniale, l'existence d'enjeux sociaux divergents et antagonistes crée les « résistants » et les « collaborateurs » (cas C). Dans le contexte d'une petite production marchande coiffée par le capital commercial-usurier et le capital financier se déroule une lutte sur la base de la défense des droits du producteur tant au niveau économique que politique (cas E). Le cas mouride (B) offre un bon

exemple des collusions qui peuvent s'instaurer entre notables locaux (marabouts) et Administration.

A la période postcoloniale, ce quadrille développés-développeurs se perpétue, mais les intérêts moteurs se placent d'emblée à l'extérieur — on n'écoule pas sur le marché mondial le cacao congolais au-dessous du cours mondial (cas D), l'enjeu du Développement du Nord ivoirien passe aussi par les marchés internationaux d'usines clés en main, même comme c'est le cas, s'il n'y a pas eu d'appel d'offres (cas A) — et c'est sur la bureaucratie nationale que repose la charge du Développement; la chefferie collaboratrice de la période coloniale laissant place à une fraction locale de la bureaucratie toute nationale tournée vers sa reproduction sociale.

Ce niveau d'analyse est inséparable de l'évaluation des effets sociaux du « Développement ». Les illustrations précédentes montrent bien la difficulté d'isoler une « stratification traditionnelle » et une « stratification moderne ». Le système de différenciation interne est le résultat d'une autoproduction constante — y compris la « production » de migrants — par quoi la « société civile » paysanne s'articule au dispositif étatique selon une expérience pratique et politique du Développement déjà « traditionnelle ».

Bibliographie

Partie I

Méthodes, ouvrages généraux d'histoire économique

- AMSELLE (J.-L.), 1977, Sur l'objet de l'anthropologie, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, LVI, 1974.
- *Les négociants de la Savane*, Anthropos.
- ARHIN (K.), 1979, *West African traders in Ghana in the nineteenth and twentieth centuries*, Longman.
- AUGÉ (M.), 1972, Sous-développement et développement : terrain d'étude et objet d'action en Afrique francophone, *Africa*, XLII, 3, 1972.
- 1976, Du lieu à l'objet : thèmes et problèmes de la recherche sociologique en Afrique noire, *Cultures et développement*, 1976, VIII-2.
- BALANDIER (G.), 1960, Structures sociales traditionnelles et changements économiques, *Cahiers d'Etudes africaines*, I, 1.
- 1963, *Sociologie actuelle de l'Afrique noire. Dynamique sociale en Afrique centrale*, PUF.
- BARRACLOUGH (G.), 1980, *Tendances actuelles de l'Histoire*, Champs, Flammarion.
- BASTIDE (R.), 1971, *Anthropologie appliquée*, Petite Bibliothèque Payot, 1971.
- BOHANNAN (P.) et DALTON (G.) (éd.), 1962, *Markets in Africa*, Northwestern University Press.
- BOUET-WILLAUMEZ (E.), 1978, *Commerce et traite des Noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, Slatkine Reprints, Genève.

- BOURDIEU (P.), CHAMBOREDON (J.-C.), PASSERON (J.-C.), 1973, *Le métier de sociologue*, Mouton, 1973.
- BRAUDEL (F.), 1969, *Écrits sur l'Histoire*, Flammarion (coll. « Champs »).
- Cahiers d'études africaines, 1976, Numéro spécial sur *Histoire africaine : constatations, contestations*, 61-62, XVI, 1.2.
- 1980, Numéro spécial sur *Economie, commerce, écologie*, 77-78, XX, 1.2.
- CERTEAU (M. de), 1974, *L'opération historique*, in LE GOFF et NORA.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1969, Recherches sur un mode de production africain, *La Pensée*, 144.
- COMTE (A.), 1971, Discours sur l'esprit positif, *Œuvres*, vol. XI, Paris, Anthropos.
- COURNOT (A.), 1872, *Considérations sur la marche des idées et des événements dans les temps modernes*.
- DAAKU (K. Y.), 1970, *Trade and Politics on the Gold Coast 1600 to 1720*, Clarendon Press.
- DALTON (G.), 1974, *Théorie économique et société primitive*, in GODELIER, 1974.
- DAVIS (K.), 1968, Le mythe de l'analyse fonctionnelle, in MENDRAS, *Éléments de sociologie. Textes*, A. Colin.
- DICKSON (K. B.), 1969, *A Historical Geography of Ghana*, Cambridge University Press.
- DOUGLAS (M.), 1967, Primitive Rationing : A Study in Controlled Exchange, in FIRTH (éd.), *Themes in Economic Anthropology*, Tavistock.
- DURKHEIM (E.), 1963, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF.
- GODELIER (M.), 1966, *Rationalité et irrationalité en économie*, Maspero.
- 1974, *Un domaine contesté : l'anthropologie économique*, Mouton.
- HICKS (J.), 1973, *Une théorie de l'histoire économique*, Seuil.
- HILL (P.), 1963, *Migrant cocoa-farmers of southern Ghana*, Cambridge University Press.
- HOPKINS (A. G.), 1973, *An Economic History of West Africa*, Longman.
- HORTON (R.), 1974, Stateless Societies in the History of West Africa, in *History of West Africa*, AJAYI and CROWDER (ed.), Longman.
- KAPLAN (D.), 1974, *La controverse entre formalistes et substantivistes en anthropologie économique : réflexion sur ses implications les plus générales*, in GODELIER, 1974.
- LAUNAY (R.), 1978, Transactional Spheres and Inter-Societal Exchange in Ivory Coast, *Cahiers d'Etudes africaines*, XVIII, 4-72.
- LE CLAIR (E.) et SCHNEIDER (H.), 1968, *Economic Anthropology. Readings in Theory and Analysis*, Holt, Rinehart & Winston.
- LECLERC (G.), 1979, *L'observation de l'Homme. Une histoire des enquêtes sociales*, Le Seuil.
- LE GOFF (J.) et NORA (P.), 1974, *Faire de l'Histoire*, Gallimard.
- LÉVI-STRAUSS (C.), 1963, Les discontinuités culturelles et le développement économique et social, *Informations sur les Sciences sociales*, Mouton, 1963, n. 2.
- LOUCOU (J. N.) et WONDJI (C.), 1976, Histoire et développement, *Cahiers d'Etudes africaines*, 61-62, XVI (1-2).
- MARLIAC (A.), 1978, Histoire, archéologie et ethnologie dans les pays en voie de développement, *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, XV, 4.
- MEILLASSOUX (C.), 1964, *Anthropologie économique des Gouro de Côte-d'Ivoire*, Mouton.
- (éd.), 1971, *The Development of Indigenous Trade and Markets in West Africa*, Oxford University Press.

- MÓNIOU (H.), 1974, *L'histoire des peuples sans histoire*, in LE GOFF et NORA, 1974.
- PERROUX (F.), 1961, *L'économie du XX^e siècle*, PUF.
- PERSON (Y.), 1968, *Samory. Une révolution Dyula*, Dakar, IFAN, 1968, 1970 et 1975.
- POLANYI (K.) et ROTSTEINCA, 1968, *Dabomey au the slave trade*, Washington University Press.
- POLANYI (K.) et al., 1957, *Trade and Markets in the early empires*, Glencor.
- REY (P. P.), 1971, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Maspero.
- 1980, *Les concepts de l'anthropologie marxiste. Critique et mise à l'épreuve*, Paris, Université René-Descartes.
- STOLERU (L.), 1969, *L'équilibre et la croissance économique*, Dunod.
- TERRAY (E.), 1969 a, *Le marxisme devant les sociétés primitives*, Maspero, 1969.
- 1969 b, *L'organisation sociale des Dida de Côte-d'Ivoire*, Annales de l'Université d'Abidjan F I. 2.
- 1974, Long distance exchange and the formation of the State : The case of the Abron Kingdom of Gyaman, *Economy and Society*, III, 3, 1974.
- WACHTEL (N.), 1974, *L'acculturation*, in LE GOFF et NORA, 1974.
- WILKS (I.), 1975, *Asante in the nineteenth century*, Cambridge University Press.

Partie II

Cas A | Du mauvais usage de l'Histoire

- AUBERTIN (C.), 1980, *Histoire et création d'une région « sous-développée ». Le Nord ivoirien*, Abidjan, Centre ORSTOM de Petit-Bassam.
- Comité scientifique sur les problèmes fonciers en Afrique noire (CSFF), 1980, *Journées d'études sur les problèmes fonciers en Afrique noire; 22-25 septembre 1980*, Paris, LAJP-AFIRD-CRHJ.
- MALTHUS (T. R.), 1980, *Essai sur le principe des populations*, INED.
- OUOTOLO (C.), 1980, *Analyse socio-économique de cas de développement de périmètres maraichers dans le nord de la Côte-d'Ivoire*, Mémoire présenté en vue d'obtenir le diplôme d'Ingénieur agronome, Montpellier, ENSA.
- SAY (J.-B.), 1802, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, H. Agasse.

Cas B | Mourides et arachide au Sénégal

- BEHRMAN (L.), 1967, *The political influence of Muslim brotherhoods in Senegal*, Ph. D. Dissertation, Boston University, 475 p. multigr.
- COPANS (J.), COUTY (Ph.), ROCH (J.), ROCHETEAU (G.), 1972, *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal, I. Doctrine économique et pratique du travail chez les Mourides*, Paris, ORSTOM, 274 p.
- COPANS (J.), 1980, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, Le Sycomore, 263 p.
- COQUERY-VIDROVITCH (C.) et MONIOT (H.), 1974, *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF, 462 p.
- DIOP (A.), 1981, *La société wolof. Tradition et changement*, Paris, Editions Karthala, 355 p.

- DUMONT (F.), 1975, *La pensée religieuse d'Amadou Bamba*, Dakar, Nouvelles Editions africaines, 371 p.
- O'BRIEN (D. C.), 1971, *The Mourides of Senegal. The political and economic organization of an Islamic brotherhood*, Oxford, Clarendon Press, 321 p.
- WADE (A.), 1969, La doctrine économique du mouridisme, 5 articles publiés dans *Dakar-Matin* à partir du 7 octobre 1969.

Cas C | La « mise en valeur » coloniale en pays baule :
régression économique et autonomie paysanne

- CHAUVEAU (J.-P.), 1976, Note sur les échanges dans le Baule précolonial, *Cahiers d'Etudes africaines*, 63-64, XVI (3-4), pp. 567-602.
- 1978, Contribution à la géographie historique de l'or en pays baule, *Journal des africanistes*, 48, 1, pp. 15-70.
- 1980 a, Agricultural Production and Social Formation : the Baule region of Kokumbo in Historical Perspective, *Peasants in Africa, Historical and Contemporary Perspectives*, Beverly Hills, London, Sage Publications, pp. 143-176.
- 1980 b, *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo*, Paris, ORSTOM, Travaux et Documents, 227 p.
- , DOZON (J.-P.), RICHARD (J.), 1981, Histoires de riz, histoires d'igname : le cas de la Moyenne Côte-d'Ivoire, *Africa*, 51, 2, pp. 621-658.
- ETIENNE (P.), 1968, Les aspects ostentatoires du système économique baule, *Cahiers de l'ISEA, Economie et Sociétés*, II, 4, pp. 793-817.
- ETIENNE (P. et M.), 1965, L'organisation sociale, in *Etude régionale de Bouaké*, t. I : *Le Peuplement*.
- WEISKEL (T. C.), 1976, L'histoire socio-économique des peuples baule, *Cahiers d'Etudes africaines*, 61-62, XVI (1-2), pp. 357-395.
- 1978, The precolonial Baule : a Reconstruction, *Cahiers d'Etudes africaines*, 72, XVIII-4, pp. 503-560.
- 1979, Labor in the Emergent Periphery : From Slavery to Migrant Labor among the Baule Peoples, *The World-System of Capitalism : Past and Present*, GOLDFRANK (W. L.) (éd.), Beverly Hills, Sage Publications, pp. 207-233.
- 1980, *French Colonial Rule and the Baule Peoples : Resistance and Collaboration, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press, 323 p.

Cas D | L'histoire au Congo :
un éclairage des processus et perspectives du développement

- Archives du poste de Ouesso, Région de la Sangha, République populaire du Congo.
- BERTRAND (H.), 1975, *Le Congo. Formation sociale et mode de développement économique*, Paris, Maspero, 323 p. (coll. « Critiques de l'économie politique »).
- COQUERY-VIDROVITCH (C.), 1972, *Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires 1898-1930*, Paris et La Haye, Mouton, 598 p.
- DUPRÉ (G.), 1973, *Projet de développement de la culture du cacaoyer dans la région de la Sangha. Etudes géographiques et sociologiques*, t. II : *Sociologie*, Brazzaville, ORSTOM et Secrétariat d'Etat à la Coopération, 69 + XIII p., multigr.

- GIDE (A.), 1927, *Voyage au Congo. Carnets de route*, Paris, Gallimard, 251 p.
 — 1928, *Le retour du Tchad*, suite du *Voyage au Congo*, Paris, Gallimard, 252 p.
- GUILLOT (B.), 1977, Problèmes de développement de la production cacaoyère dans les districts de Sembé et de Souanké (Congo), *Cahiers ORSTOM*, série « Sciences humaines », vol. XIV, n° 2, pp. 151-169.
- MENGHO (B. M.), 1978, L'agriculture traditionnelle chez les Bakouélé et les Djem du Congo. Un exemple d'agriculture forestière, *Cahiers d'Outre-Mer*, n° 121, pp. 48-84.
- ROBINEAU (Cl.), 1967, Contribution à l'histoire du Congo : la domination européenne et l'exemple de Souanké (1900-1960), *Cahiers d'Etudes africaines*, 26, pp. 300-344.
- 1971, *Evolution économique et sociale en Afrique centrale. L'exemple de Souanké (République populaire du Congo)*, Paris, ORSTOM, « Mémoires de l'ORSTOM », n° 45, 215 p.
- VIOLLETTE (M.), 1914, *La N'Goko-Sangha*, Paris, Larose.

Cas E | Histoire d'un développement « réussi » :
 le nord-est de Madagascar

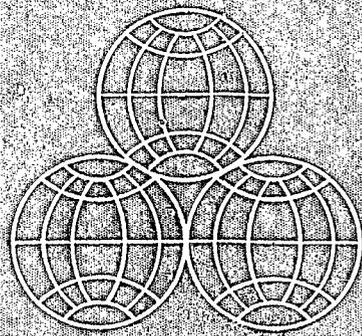
- CABANES (R.), 1977, Le nord-est de Madagascar, in *Essais sur la reproduction des formes sociales dominées*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, n° 64, Paris.
- 1981, *Guerre et société sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Article à paraître : *Guerres de lignages et guerres d'Etats*, GORDON et SMITH, Paris, Editions des Archives contemporaines, 1982.

Cas F | Après l'arachide, le coton :
 une histoire qui se répète

- BARRAQUE (N. P.), 1942, *Rapport des tournées effectuées du 10 au 30 avril et du 15 au 30 mai 1942 dans le canton de Muturua. Kaele*, 10 p. multigr. + annexes (Archives Maroua).
- CARDAIRE (J.), 1949, Contribution à l'étude de l'islam noir, in *Memorandum II, IFAN-Cameroun*, Douala, 120 p.
- FOURNEAU (J.), 1938, Une tribu païenne du Nord-Cameroun : les Guissiga (Moutouroua), in *Journal de la Société des Africanistes*, Paris, t. VIII, 1, pp. 163-195.
- FRECHOU (H.), 1966, *L'arrondissement de Kaele, étude géographique régionale*. Centre ORSTOM de Yaoundé, 93 p. multigr., cart., tabl.
- LESTRINGANT (J.), *Les pays de Guider au Cameroun. Essai d'histoire régionale*, Versailles (chez l'auteur), 466 p. multigr.
- MARTIN (D.), 1962, *Carte pédologique du Nord-Cameroun, 1/100 000, feuille Kaele*. ORSTOM, Yaoundé, 101 p. multigr. + 1 carte pédologique + 1 carte d'utilisation des sols.
- MOHAMMADOU (E.), 1970, *Les Feroobe du Diamaré. Maroua et Petté. Traditions historiques des Peuls de l'Adamaoua*, t. I, Niamey, Yaoundé, CFLC, 482 p. multigr.

- PONTIE (G.), 1973, *Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation*, Mémoires ORSTOM, n° 65, Paris, 255 p. — 1973, *Quelques éléments d'histoire guiziga*. Communication au Colloque CNRS « Contribution de la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du Cameroun » (Paris, 24-28 sept. 1973), 31 p. multigr. (à paraître). — 1979, *La contestation par la migration (le cas des Guiziga du Nord-Cameroun)*, in *Cahiers de l'ORSTOM*, série « Science humaines », vol. XVI, n° 1-2, pp. 111-127.
- ZELTNER (J.), 1952, Notes relatives à l'histoire du Nord-Cameroun, in *Etudes camerounaises*, Yaoundé, t. IV, 35-36, pp. 5-18.

I.E.D.E.S.



TOME XXIII — N° 90
Avril-juin 1982

REVUE TIERS-MONDE

Sociologie du développement

sous la direction d'Yves GOUSSAULT

avec la collaboration de

Pierre ACHARD, Catherine AUBERTIN, André BOURGEOT
Robert CÂBANES, Jean-Pierre CHAUVÉAU, Philippe COUTY
Anne-Marie DAÛNE-RICHARD, André GUICHAOUA
Bernard HOURS, Nicole KHOURI, François LEIMDORFER
Jacques LOMBARD, Jean MAJERES, Edgar MONTIEL
Guy PONTIÉ, Claude ROBINEAU, Silvia SIGAL

Analyses bibliographiques

10 SEPT. 1982

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE



PL 97